

MÉMOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Revue de la Société
de l'Histoire et de la Vie
à Sevrans

*Sevrans, Kodak et autres
industries...*





photo Daniel MOUGIN / SHVS

L'ÉDITORIAL DE
BERNARD GENDRE
PRÉSIDENT DE
LA SOCIÉTÉ
DE L'HISTOIRE
ET DE LA VIE
À SEVRAN

Comme vous pourrez le lire dans l'article de Jean-Pierre Ferrand sur la vie de l'association, notre Société d'Histoire s'est impliquée au service des sevranaïses tout au long des mois écoulés.

Cette revue, et le Salon annuel de 2009, sont le reflet d'une partie des travaux de nos Membres, qui font revivre, au travers de documents et de témoignages, les années durant lesquelles Sevrans était une ville industrielle.

Vous pouvez vous étonner de l'absence, dans ces pages, de la Westinghouse. Ce n'est pas un oubli !

L'usine des Freins, qui a donné son nom à un quartier, qui se voulait une ville à part entière au début du 20^{ème} siècle, mériterait que nous consacrons une revue à elle seule.

Par contre, nous avons profité de l'actualité, avec l'exposition « Le Monde d'Idéal » qui s'est tenue à Aulnay-sous-Bois du 8 septembre au 18 octobre, pour parler d'une usine qui, si elle ne se trouvait pas sur le territoire de notre commune, l'a toutefois fortement marquée.

Vous pouvez le constater, nous n'avons pas épuisé le sujet. Il y a encore du travail pour vous, qui viendrez nous rejoindre à la SHVS. Venez y apporter vos témoignages, vos souvenirs.

Si vous possédez des objets qui témoignent du passé de notre Ville : vieux papiers, cartes postales, emballages de produits fabriqués à Sevrans, etc. nous pourrions les photographier. Si vous souhaitez vous en défaire, vous pourrez nous en faire don. ■

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

SOMMAIRE

<i>DE FONTENAY-LE-BEL À MIPLACOL</i>	<i>3</i>
<i>KODAK VU PAR KODAK</i>	<i>15</i>
<i>KODAK A PRIS SES "CLICS" ET SES "CLACS"</i>	<i>19</i>
<i>À LA RECHERCHE DE LA MÉMOIRE OUVRIÈRE.....</i>	<i>24</i>
<i>SEVRAN S'ÉTEND AU SUD</i>	<i>42</i>
<i>VIE DE L'ASSOCIATION.....</i>	<i>43</i>
<i>GERMAINE CARON NOUS A QUITTÉS</i>	<i>44</i>

REMERCIEMENTS

Les articles de cette revue et l'exposition présentée au Salon du 8 novembre 2009 sont le fruit du travail et des recherches de (par ordre alphabétique) Lucette et Gilles BOUDIN, Jean-Pierre FERRAND, Bernard GENDRE, Jacques MORTUREUX, Claudine PARISY, Michel PRIN, Christiane et Raymond RANOUIL, assistés de quelques autres membres, contributeurs fidèles de notre Société de l'Histoire et de la Vie à Sevrans.

A eux, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont apporté leur témoignage oral ou nous ont prêté des documents, nous exprimons ici nos plus chaleureux remerciements.

DE FONTENAY-LE-BEL À MIPLACOL

Par Christiane RANOUIL

L'évolution au fil des ans

Fontenay-le-Bel : Le fief-ferme

La ferme de Fontenay-le-Bel reste encore dans la mémoire de bien des sevranaïses.

Tout comme Montcelleux, les Baudottes, la Fossée, Rougemont dont elle était voisine, était une des forces vives de notre petit Sevrans médiéval.

Je ne referai pas ici son histoire, mais pour le plaisir, rappelons notamment, bien qu'elle existait déjà certainement depuis longtemps, que ce fief et ferme de Fontenay-le-Bel était en 1512 la propriété d'un héritier de la puissante branche des SANGUIN, seigneurs de Livry, Jean SANGUIN, qualifié d'écuyer, Seigneur de Fontenay-le-Bel qui épousa le 17 juillet 1517 Anne DE CORBIE, fille de Charles DE CORBIE, chevalier, Seigneur de Jagny, l'un des cent gentilshommes de l'Hôtel du Roi.

— Le 14 mars 1534, donation fut faite à la fabrique d'Aulnay par Claude LEGENDRE, Pierre GALLET, Marguerite LEGENDRE sa femme, et consorts, héritiers de Pierre LEGENDRE et sa femme, « d'une pièce de terre labourable contenant 12 arpents située sur le terroir de Fontenay-le-Bel, entre Aulnay et Sevrans, en la censive du Sieur de Fontenay et chargée de 10 sols tournois de cens par an payable le jour de la St-Martin d'hiver. ». Cette donation fut faite contre une messe basse pour Pierre LEGENDRE et Marie GUE, sans doute leurs parents. (Le seigneur d'Aulnay aurait acquis cette mouvance du seigneur de Fontenay-le-Bel le 21 Décembre 1581).

— Le 1^{er} Juillet 1719, Marie CHADELORGE, épouse de Michel BERNARD, écuyer, Seigneur de Fontenay, exempt de la Prévosté de l'Hostel de ville de Paris fut inhumée en l'église de Sevrans.

— En 1731 mourut à Fontenay Messire Michel BERNARD, Seigneur de Fontenay (82 ans) inhumé dans l'église le 29 Janvier, ainsi que son épouse Marie Marguerite PORCHER, le 1^{er} février 1735.

La contenance de Fontenay-le-Bel était de 67 hectares 80 ares environ.

— Puis passe le temps, passe le goût de notre terroir pour les plus proches conseillers du Roi, puis vint la révolution et la bourgeoisie s'en empare. Fin du 19^{ème} siècle, la ferme appartenait à Monsieur Augustin MOREAU qui l'exploitait lui-même, alors que les terres étaient la propriété de Monsieur le Vicomte DE BERANGER. (Augustin MOREAU était alors adjoint au maire de Sevrans, il deviendra maire de 1906 à 1918).

— Passera encore le temps, et le début du 20^{ème} siècle verra aussi en ce lieu naître les lotissements : en 1925 le lotissement de « la Garenne de Fontenay » et enfin en 1931 le lotissement « chemin de Fontenay et rue des Papillons » qui créèrent l'environnement actuel¹.

C'en était fait de la ferme de Fontenay-le-Bel, mais les bâtiments, qu'allaient-ils devenir ?

Le cinéma

Vers 1920 vint le temps des cinémas. En 1925 le cinéma CHAUVELIN voit le jour dans une grange, au fond de la cour de notre actuelle bibliothèque Albert-Camus ; en 1933 s'ouvrira le VOX à Freinville, et surtout en 1928 c'est le KURSAAL, rue Gabriel-Péri, qui remportera pendant des décennies le grand succès dont les sevranaïses se souviennent. Mais les vieux bâtiments de Fontenay-le-Bel auront eux aussi, pour un temps, participé à cette nouvelle distraction, fille de la modernité qui s'annonce. En effet, le propriétaire de l'ancienne ferme était en 1929 Monsieur Aristide PIERRE, entrepreneur de travaux publics, qui, devant le succès remporté par les cinémas eut l'idée lui aussi d'installer une salle dans sa propriété.

Il obtint l'autorisation, après contrôle, le 28 décembre 1929. Ce sera une salle de 350 places installée dans une des anciennes granges. Un bar sera installé dans une seconde salle qui sera appelée « le nouveau ciné ». En 1936, après sa

¹ voir le bulletin n° 14 de la S.H.V.S. page 46 : art. Jacques Dufour « les Primevères ».

reprise par un propriétaire parisien, il devint « le cinéma des Primevères »².

Une enfant du quartier des Primevères, une habituée du petit cinéma, Madame Gilberte PICUR, nous fait partager ses souvenirs de petite fille.

« Avant MIPLACOL, ce dont je me rappelle, c'est qu'il y avait un cinéma, le cinéma du quartier. L'on nous passait des films muets. En bas de l'estrade il y avait un piano qui est resté longtemps. J'étais petite fille, étant née en 1927, mes souvenirs doivent remonter aux années 1932-1933, le cinéma existait toujours. L'on avait demandé aux enfants du quartier de faire partie de clubs. Il y avait le club Laurel et Hardy et celui de Shirley TEMPLE. Les parents payaient une petite cotisation et nous avions droit à un petit macaron, l'un « Laurel et Hardy » l'autre avec Shirley TEMPLE que nous étions fiers de porter. Le jeudi c'était très souvent un Monsieur qui venait nous faire les séances qui avaient lieu quelque fois le matin et d'autres fois après midi. Il habitait au bout du Boulevard Lucien-Gellot qui s'appelait alors « le Pavé de Rougemont ». Je ne me souviens plus du nom de ce monsieur, il habitait à côté d'une famille nombreuse qui s'appelait POINTEAU. Il portait toujours un nœud papillon. L'on nous passait des films de Charlot, et naturellement Laurel et Hardy et Shirley TEMPLE. Quelques fois aussi le jeudi après midi nous avions droit à des films documentaires sur les animaux. L'on payait 25 centimes la séance et à chaque fois que l'on prenait notre place on avait un illustré... périmé ! Et sur le petit billet d'entrée il y avait un numéro et à l'entracte les numéros étaient tirés et le gagnant avait une pochette surprise. Tout ça pour 25 centimes.

Un jour l'on était tous devant le cinéma et le Monsieur n'est pas venu, sans doute était-il malade ; alors nous les mômes, on râlait. Une vraie manif ...

Notre cinéma de quartier avait une clientèle de gens modestes. Le samedi soir et le dimanche c'était le cinéma pour tous. Il y avait bien un balcon, mais l'on ne pouvait y monter car il risquait de s'écrouler. L'hiver il n'y avait pas de chauffage, ou alors presque pas. C'était une

autre époque mais l'on était contents, l'on avait notre petit cinéma là, à coté, à nous.

Il fallait voir tout le monde dans la rue partir vers le cinéma avec de gros vêtements fourrés que l'on gardait à l'intérieur. Je me souviens, à cette époque mon papa et moi avions à la maison des sortes de sabots recouverts de paille tressée avec de la fourrure de lapin à l'intérieur. Papa les gardait pour aller au ciné ; tant pis pour l'esthétique, le principal était de ne pas avoir froid aux pieds.

Je me souviendrai toujours aussi de Noël ; tout le quartier allait au cinéma, à l'entracte les papas s'éclipsaient. Ils allaient faire le père Noël à la maison, allumer le sapin, mettre les petits cadeaux au pied, et revenaient discrètement.

Quelle surprise, quel bonheur lorsque l'on rentrait à la maison...

A sa fermeture, nous l'avons beaucoup regretté notre petit cinéma. Et après, le site a été fermé pendant très longtemps. Personne ne s'en occupait, c'était vraiment abandonné, ce quartier sentait même mauvais, et puis... MIPLACOL est arrivé.

MIPLACOL

Donc, jusque dans les années cinquante, à Fontenay-le-Bel il semble que ce soit un peu l'anarchie.

Les bâtiments abritent des locataires, et un semblant d'activité rurale plus qu'insalubre, semble subsister dans le site ainsi qu'il résulte des textes que nous allons découvrir ci-après.

Monsieur PIERRE avait constitué un petit lotissement autour du corps de ferme, « La ferme de Fontenay », lotissement qui ne verra jamais le jour, n'ayant pas reçu l'approbation préfectorale.

D'autre part, une société a été créée en 1948, et s'installe à Arcueil. C'est la Société MIPLACOL en référence à ses fondateurs : MM. MILLET, PLASSIN et COLIN.

Son activité première a trait aux fournitures exclusives de l'imperméable et de la chapellerie.

Bientôt la société prend de l'extension. Elle produit de la colle à usage industriel.

En 1950 elle jette alors son dévolu sur Sevrans et Fontenay-le-Bel qui devait être disponible.

A travers quelques documents administratifs, essayons de renouer les fils de son installation, qui fut d'abord laborieuse.

² bulletin SHVS N° 4. art. Jacques Mortureux

Tout d'abord, ce texte adressé par MIPLACOL au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme à Versailles, nous donne beaucoup de précisions. Nous en tirerons de larges extraits :

« **Situation.** – La propriété dans laquelle se trouvent les bâtiments est située au numéro 42 avenue de la Concorde à Sevran. Le terrain sur lequel existe le bâtiment a une surface de 2 014 m². Il est limité au nord par la rue Marcel-Sembat, au sud par le carrefour de la rue Danton et de la rue de la Concorde, à l'est et à l'ouest par des jardins sur sept mètres, il est bordé par un hangar désaffecté. Ce terrain est clôturé sur tout son périmètre par des murs en maçonnerie, d'une longueur totale de 191 m. Le bâtiment rectangulaire qui est situé au centre du terrain a son plus grand côté implanté parallèlement à la rue Marcel-Sembat et à la rue de la Concorde. »

« **Description des bâtiments.** – Le bâtiment est essentiellement composé d'un grand atelier de 41 m de longueur sur 9,90 m de largeur et de 10 m de hauteur totale. Il est précédé vers l'avenue de la Concorde d'un avant-corps de bâtiments, cet avant-corps de 7 m sur 16 m comprend : un hall, corridor, deux bureaux, une pièce dont l'usage n'est pas encore désigné, un magasin et un local pour chauffage batterie, deux WC et une douche. A une distance de 3,50 m de l'atelier est construit sous terre, à 2,60 m une citerne métallique pour essence de 8 000 litres de capacité, cette installation répond rigoureusement aux conditions exigées... »

Suit la désignation détaillée de l'atelier, avant-corps, réservoir, douches, extérieurs.

« **Clôtures.** – Murs en maçonnerie tout autour du bâtiment, avec coté avenue de la Concorde un portail en fer cornière, tôle et grillage de 6 mètres de longueur avec une partie fixe et trois vantaux. Côté rue Sembat un portail neuf de 5,40 m x 1,90 m en chêne flanqué de deux piles en maçonnerie avec enduit et couronnement. »

« **Nature de notre activité.** – Nous sommes essentiellement fabricants de colles industrielles et fabriquons en ce titre des dissolutions de caoutchouc. Celles-ci sont de deux sortes ; la première d'entre elles est employée dans la confection des vêtements imperméables, la

seconde dans la fabrication des chaussures (remplissage, affichage, gravure) ; elles diffèrent en densité. Les matières premières essentielles qui rentrent dans notre fabrication sont donc :

1°.– le caoutchouc (en l'occurrence, feuilles fumées en provenance de Malaisie, Indonésie, Indochine).

2°.– Le solvant. Essence A. - L'essence A est un dérivé d'hydrocarbures très raffiné. Elle n'a pas d'odeur, est incolore, dépourvue d'hydrocarbures aromatiques, à l'encontre de la benzine, donc non toxique. »

(Suivent ensuite tous les détails prouvant que l'activité n'est ni incommode, inodore, ni insalubre et que les locaux sont parfaitement adaptés à la fabrication des produits dans les meilleures conditions, suffisamment isolés de toute maison d'habitation, etc.)

Et, en conclusion : « Nous aurons possibilité un jour prochain de consolider notre isolement par l'acquisition de terrains contigus. » *(Ce qui fut fait).*

« Notre arrivée dans le quartier de la Ferme de Fontenay ne peut qu'améliorer son esthétique, ce quartier étant absolument déshérité et les bâtiments occupés par nous à l'état de ruine à notre arrivée.

Sur le plan social nous apportons du travail pour quelques habitants car notre embauche se fera sur place, par conséquent un peu de bien-être.

Les habitants du quartier, nos proches voisins, ont manifesté clairement leur désir. En effet les familles directement intéressées étant au nombre de 160 environ, 156 chefs de famille ont signé une pétition qui a été remise en mairie, par laquelle ils demandent que l'usine soit ouverte au plus tôt... »

Les formalités vont ensuite bon train. L'enquête *commodo et incommodo* faite par Fernand HERBAUT, maire d'Aulnay sous Bois, commissaire enquêteur désigné, rapportée au Service d'Inspection des Etablissements classés, l'activité de MIPLACOL relevant de la première classe s'avère positive, à quelques remarques près.

— Le 27 mai 1950, l'Inspecteur chef du service départemental de l'Urbanisme et de l'habitation adresse au maire de Sevran (à l'époque Claude RUCH) une lettre indiquant que au vu des éléments qui lui ont été présentés, il était possible

d'accorder pour une durée limitée l'autorisation d'exploiter, mais que la propriété étant incluse dans un lotissement il était nécessaire de s'assurer que le cahier de charges ne s'opposait pas à cette installation.

— Le 16 juin suivant, Monsieur le Maire de Sevrans, en réponse à l'Inspecteur, lui précise que ce petit lotissement n'avait jamais reçu l'approbation préfectorale ou ministérielle, que par arrêtés en date des 24 décembre 1932 et 18 août 1934, Monsieur le Ministre de l'Intérieur avait refusé ce lotissement de la ferme de Fontenay, et que par conséquent il ne pouvait être tenu compte du cahier des charges qui n'avait jamais été approuvé.

Il précise en outre que Monsieur DELMOTTE, adjoint au maire de l'époque, promoteur d'une pétition défavorable à l'installation de ladite société ne pouvait ignorer ce fait puisqu'un acte de notification de ce rejet a été reçu par M^e PAIN, notaire à Aulnay-sous-Bois, et porte la signature dudit Monsieur DELMOTTE.

Un passage de la lettre nous éclaire également sur l'état dernier de la ferme de Fontenay qui confirme d'ailleurs les dires de Madame PICUR dans ses souvenirs de petite fille : « ça sentait mauvais »...

« Il [Monsieur DELMOTTE] ne pouvait également ignorer le rapport établi par ses soins au nom de la Commission d'hygiène communale et qui comporte le passage suivant :

Nous étant transporté dans la cour de la ferme, nous constatons qu'il y a une salle de spectacle pour 500 personnes, établie dans une ancienne grange, la cour est une véritable fondrière où restent stagnantes les eaux usées, provenant de lavages, de lessives, etc. des tas d'ordures et d'immondices jonchent le sol de cette cour alors que logent encore dans cette ferme 12 locataires avec de nombreux enfants.

Dans le fond de la cour et à gauche, nous trouvons une vacherie avec 12 vaches, cette vacherie est insuffisamment aérée et ventilée, l'écoulement du purin se fait par caniveaux dans une fosse qui est trop petite et qui déborde, laissant stagnant le purin dans une partie de la cour, dans laquelle se trouve tout à côté un dépôt de fumier, sur un sol non étanche. Cet ensemble forme un foyer épidémique très dangereux pour les habitants du voisinage. De plus il existe une écurie avec deux chevaux et dans cette écurie, qui elle aussi est insuffi-

samment aérée et ventilée, le fumier y est mis en tas, l'écoulement des urines se faisant dans des regards et puisards non étanches. Les caves des locaux à usages d'habitation ayant été envahies par les eaux pluviales, nous y trouvons une épaisseur de boue de 10 centimètres qui dégage une odeur pestilentielle, c'est un véritable foyer d'épidémie, très dangereux pour la santé publique. »

Note de l'auteur : l'on se croirait revenu au Moyen-âge !

Il poursuivait : « Inutile de dire que ces faits sont disparus et que l'installation de l'usine MIPLACOL ne saurait être une gêne pour la population riveraine.

La preuve en étant donnée par la pétition en faveur du projet qui comportait 160 noms de riverains immédiats, alors que la pétition défavorable avait été faite, avant les explications fournies par Monsieur PLASSIN et par des gens dont l'éloignement de leur domicile ne justifiait aucunement leur protestation ; de plus, de nombreuses personnes avaient été inscrites sur ces listes de pétition sans avoir apposé leur signature et des personnes (mari et femme, concubins et concubines) avaient signé cette pétition. Les conditions dans lesquelles avaient été recueillies ces signatures étant donc plus que suspectes. »

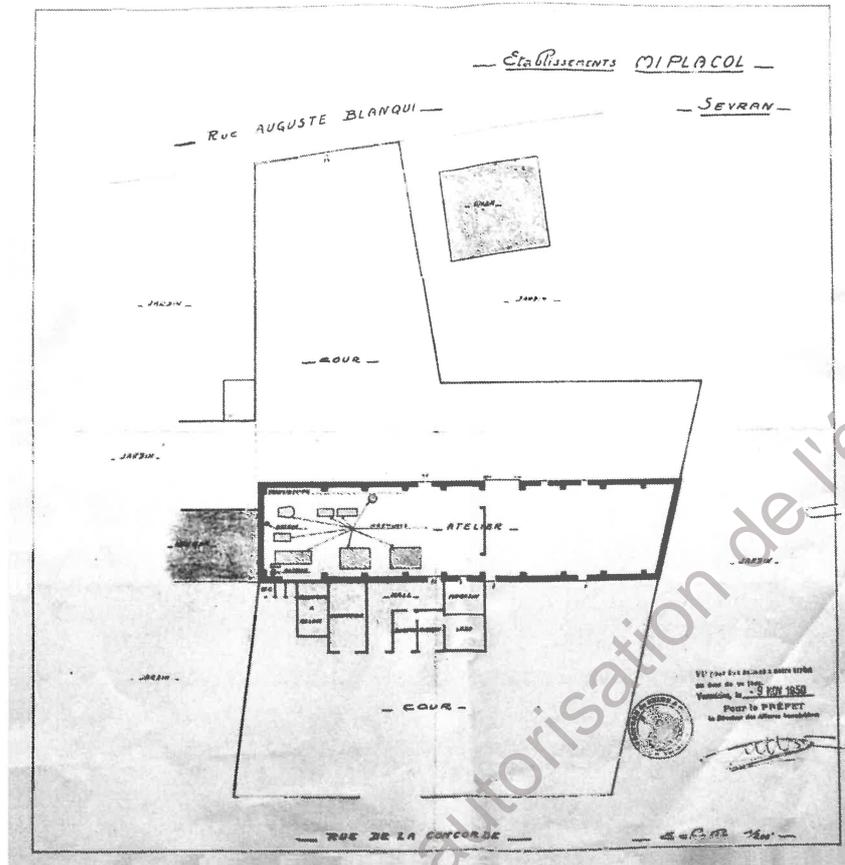
Il terminait : « en ce qui me concerne, je ne vois aucun inconvénient à l'autorisation conditionnelle que vous pourriez accorder à la société MIPLACOL ».

L'affaire semblait donc bien engagée.

Enfin, par arrêté du Préfet de Seine-et-Oise en date du 9 Novembre 1950 :

« Vu la demande par laquelle Monsieur PLASSIN Bernard, gérant de la Société « MIPLACOL » dont le siège social est à Paris, 52, faubourg Montmartre, sollicitait l'autorisation de créer sur le territoire de la commune de Sevrans, 11(?) rue de la Concorde : un atelier ou l'on emploie des liquides inflammables de la 1^{ère} catégorie pour la préparation de colle à caoutchouc, vu les plans annexés à cette demande, vu les arrêtés des enquêtes *commodo et incommodo*, de la commune de Sevrans, de la commission sanitaire, de l'Hygiène et de l'Urbanisme, autorise l'ouverture de l'établissement. »

La partie est gagnée pour MIPLACOL.



Collection SHVS

Plan ancien des établissements MIPLACOL

L'embauche peut donc se faire et la petite usine sevranaise prend son essor. Ce qu'elle va faire pendant près de trente cinq ans.

Nous allons maintenant la faire revivre à travers les souvenirs que d'anciens employés ont eut la gentillesse de bien vouloir nous confier.

La vie de l'usine vue par ses Anciens

Si des toutes premières années d'exploitation nous n'avons retrouvé aucune mémoire, voici d'abord le témoignage de Madame BELLANCOURT. Avec simplicité, elle a bien voulu nous confier les souvenirs qui commencent à se faire lointains, de son parcours de vie à Sevrans l'ayant menée à MIPLACOL.

Madame Simone VARIN, veuve de Monsieur Maurice BELLANCOURT est née à Sevrans en 1933, au 42, avenue du Maréchal-Liautey, dans une maison appartenant à Monsieur Jean-Paul VARIN et Madame Madeleine MULOCHOT, ses parents, également sevransais de souche. La maison était voisine de celle de l'ancien maire de Sevrans, Monsieur TOUTAIN.

Après son mariage en 1954, Madame BELLANCOURT est allée habiter Vaujours. Elle resta mère au foyer jusqu'en 1957, ayant élevé pendant trois ans son premier enfant.



Collection SHVS

Mme BELLANCOURT

A cette époque elle entra chez MIPLACOL, comme conditionneuse. Elle y restera jusqu'en 1963.

Elle se souvient, en vrac :

« L'usine était une fabrication de colle, pâtes à joints pour voitures – antigel – et tous produits pour l'entretien des voitures. L'usine travaillait avec les grandes marques de voitures : Peugeot, Renault, Citroën, etc. Les semi-remorques venaient chercher les fûts de 200 litres de colle.

1. - La colle.

La fabrication de la colle se faisait dans un grand atelier. L'on mélangeait des morceaux de caoutchouc coupés par des machines avec du toluène et un autre produit, de l'essence. Dans de grandes cuves de mille à mille cinq cents litres par fournées. Le chef d'atelier (nous l'appelions Monsieur Jeannot. (Jean Simon) était marié avec une demoiselle PAPILLON, sœur de Monsieur PAPILLON (la famille PAPILLON habitait Fontenay) faisait sortir le personnel quand il mettait le toluène. Cela sentait mauvais et était certainement quand même nocif. Nous étions d'ailleurs souvent obligés de travailler en courant d'air, et quelque fois, prises par une autre tâche, nous ne pensions pas à sortir et la tête nous tournait.

Lorsque la colle était faite, elle était reversée, encore tiède, dans les fûts de 200 litres que Peugeot, Renault, Citroën, etc. venaient chercher, et l'opération recommençait, incessante.

Les employés étaient surtout des femmes ; L'on s'appelait par nos prénoms : Jacqueline, Simone, Jeannette...

Mon travail consistait à faire le conditionnement.

1°- les petits tubes :

L'on remplissait des petits tubes de colle et l'on mettait des étiquettes. En réalité, l'on mettait d'abord l'étiquette sur les tubes et on les remplissait ensuite. Auparavant la colle avait été versée dans des petites machines permettant le remplissage des tubes. Ensuite on les conditionnait dans les cartons spéciaux pour petits tubes, bien emboîtés. Ces cartons spéciaux pour petits tubes avaient été également conditionnés par nos soins.

2°- les boîtes :

La colle était versée dans de grandes machines adéquates qui nous permettaient de remplir de

grandes boîtes d'un kilo que l'on cerclait ensuite et que l'on mettait dans des cartons également conditionnés par nos soins pour ces boîtes d'un kilo.

2. - la pâte à joints.

Pour la pâte à joints c'était le domaine d'une dame polonaise appelée Mémé (*Monsieur Albert PACZEK intervenant ci-après nous dira qu'il s'agissait de sa maman, Madame Joséphine PACZEK*) qui habitait rue Maurouard, près d'une fabrique de cocottes-minute. Elle était chargée de son conditionnement.

Cette pâte était elle aussi faite dans une plus petite machine. Elle les conditionnait dans des pots de petites tailles ; il fallait faire vite : Mémé avait une spatule pour araser et vite fermer les boîtes.

Quatre à huit hommes, dont deux polonais et un russe remplissaient les grosses machines servant à la fabrication des produits ; ils avaient aussi un *Fenwick* pour le transport. Les matériaux de conditionnements et carton étaient stockés au grenier. Il fallait aller les chercher avec le *Fenwick* ; moi-même je l'ai conduit.

Dans l'usine c'était un va et vient perpétuel. Lorsque les conditionnement étaient terminés *Jeannot* emmenait alors les cartons avec le *Fenwick* sur une petite plate-forme attenante à l'usine et les camions des clients venaient à *cul* charger.

L'usine se présentait comme une grande salle compartimentée :

1°- sacs de caoutchouc que les hommes transportaient dans les machines.

2°- les fûts de toluène.

Dans un autre compartiment de cette salle étaient les grosses machines (pour la colle et la pâte à joints).

Dans cet atelier l'ambiance de travail était très bonne. Tout le monde travaillait avec cœur. L'on pouvait compter les uns sur les autres ; Lors d'une maladie de *Jeannot* j'avais même été chargée de la surveillance des opérations.

3. - L'antigel.

Cet atelier était le domaine de Monsieur Julien (Julien PRUVOST) qui en était le chef.

Il mettait aussi les produits adéquats notamment pour les compagnies AZUR, TOTAL, SHELL.

Là encore s'opérait le même travail de conditionnement par les ouvrières. Les produits étaient mis dans des bidons de deux litres conditionnés également dans des cartons spéciaux.

Détail : il s'agissait du même antigel mais l'antigel AZUR avait un colorant bleu, celui destiné à TOTAL un produit rouge et celui de SHELL, le jaune, bien sûr.

Je me souviens aussi que Monsieur PLASSIN avait voulu se lancer dans des produits de bronzage qui étaient très efficaces.

Salaires normaux	20 h x 150	3000
Heures supplémentaires	2 h x 225	450
Total		3450
Ass. Soc.		2224
Indemnité transport		500
SALAIRE NET		2726

Collection Mme BELLANCOURT

Feuille de paye de Mme BELLANCOURT

Pour Noël nous avions le mois double, un jouet pour les enfants et nous allions au restaurant. De mon temps c'était à Chantilly mais après cela tournait. Nous étions invités par le directeur qui à mon époque était Monsieur DUFOUR. L'ambiance était vraiment familiale et humaine. Monsieur PLASSIN était si gentil que lorsque en 1963 j'attendis mon second enfant, Nadine, il venait me chercher chaque jour et me ramenait à mon domicile à Vaujours.

J'ai donc quitté mon travail à la naissance de ma seconde fille.

Au travail, il fallait toujours faire vite. Je faisais même rouler les fûts pleins de colle, l'on

m'avait fait voir comment les manier sans trop de peine. Il fallait rapidement remplacer le tonneau plein, pour en remettre un vide.

Ce récit est une tranche de ma vie, déjà lointaine, mais il me reste un très bon souvenir de cette période de travail, intense certes, mais convivial. »

La mémoire de Mme BELLANCOURT concernant son lieu de travail est bonne. Dans la documentation adressée par MIPLACOL au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme dont il est question ci-dessus, il est notamment indiqué dans le paragraphe « Atelier » :

« ... le bâtiment est divisé par un mur en béton armé raidi par 2 poteaux, en deux parties :

A) l'une à usage de travail mécanique. Malaxage à froid de la gomme dans son solvant pour homogénéisation.

B) l'autre à usage de préparation. Découpage et conditionnement de la gomme, pesée. L'atelier est pourvu de 7 portes dont un grand portail métallique, le dégagement en est donc très facile. »

Années 1955 – 1984.

Madame Henriette BANECKI, veuve de Monsieur Maurice STADNICKI raconte :

« Je suis née en Meurthe et Moselle, à Pont à Mousson en 1929. Je suis venue à Aulnay sous Bois avec mes parents lorsque j'avais trois ans, en 1931. Mon père était employé à Idéal-Standard et ma mère faisait des lessives chez des particuliers.

Quand je me suis mariée, nous sommes venus nous installer à Sevran dans un appartement du centre ville. Ensuite, comme les parents de mon mari possédaient un terrain au 56, rue Danton, nous avons fait construire notre maison dessus.

Nous étions jeunes et j'avais besoin de travailler, j'étais prête à prendre n'importe quel emploi. Une fois installée j'ai donc été frapper à la porte de l'employeur le plus proche qui était donc... MIPLACOL. Je fus reçue par Monsieur PLASSIN qui me donna un poste de dactylo. Le travail et l'ambiance des bureaux me plaisaient beaucoup, aussi j'ai pris des cours de comptabilité chez PIGIER pour devenir comptable. C'est ainsi que je suis devenue chef comptable de MIPLACOL pendant presque 30 ans.



Collection SHVS

MIPLACOL – Les bureaux

J'étais chargée de faire les bilans et toute la partie administrative, aussi j'ai très peu connu le fonctionnement et la partie usine proprement dite, mais je garde un excellent souvenir de mon travail.

Je suis restée jusqu'à la fermeture de l'usine. MIPLACOL était une petite société qui a fini par être mangée par de plus gros concurrents. Nous avons tous été licenciés et les bâtiments et terrains ont été vendus. »

Années 1962-1968 : autres témoignages

« MIPLACOL est mon premier emploi »

Voici le témoignage de Madame Colette LESOT, née MADRANGES, maintenant retraitée dans le midi, fille de Monsieur Aimé MADRANGES qui tenait une entreprise de maçonnerie à Sevran, 30, rue Edouard-Vaillant. (Son frère Christian continue d'ailleurs le métier et le siège de la société, la SARL REM est toujours à la même adresse.

« Je suis allée à l'école Crétier et à Jean-Perrin jusqu'à mon certificat d'études. Ensuite j'obtins un C.A.P. de comptabilité et cherchais de suite un emploi. Je me suis naturellement d'abord présentée chez MIPLACOL qui était tout à côté de la maison. La personne chargée du recrutement du personnel se nommait Monsieur Guy OPAGISTE, c'était le chef comptable à l'époque. De plus il se trouvait que ce Monsieur était le mari d'une ancienne camarade qui habitait dans la même rue que moi à l'époque de ma petite enfance, Claudette MAURY. C'est ainsi que le 22 Octobre 1962 débuta ma carrière dans la comptabilité. Je fus donc affectée aux services comptables en qualité d'aide-comptable. J'ai d'abord tourné dans tous les services : service

factures que l'on faisait à la main, services comptabilité clients, fournisseurs, générale, etc. J'étais déjà sous les ordres de Madame Henriette STADNICKI. C'était une femme de grandes qualités, précise, très sévère aussi, mais juste. Elle m'a quelque fois fait pleurer mais je lui ai dit merci pour m'avoir appris le métier avec toute la rigueur que cela comporte, ce qui m'a permis de progresser et de gravir ensuite tous les échelons de la profession.

L'usine était alors en pleine expansion : le travail dans tous les milieux d'ailleurs ne manquait pas, les gens travaillaient beaucoup sans cependant ressentir de pression, c'était une belle période où l'on était heureux du travail bien fait et employeurs et employés se respectaient mutuellement.

Nous étions assez nombreux au service comptabilité, surtout des femmes ; je me souviens de Nelly BOURDALEIX, Jeannine PACZEK, Jacqueline ANSROUL, Jacqueline ROBIN, Denise...

Chacun avait sa tâche, secrétariat, comptes clients, fournisseurs, généraux, paies et c'est Henriette qui supervisait tout cela et établissait le bilan.

Madame BOURDALEIX et moi fûmes les premières à faire de la mécanographie chez MIPLACOL. Vers 1965 la comptabilité fut mise en mécanographie. C'était une nouvelle façon de travailler, plus rapide, mais cela n'entraîna aucune suppression de personnel.

Les locaux étaient très agréables, le parquet était ciré. Nous travaillions avec tout le confort. Nous avions de vastes bureaux en fer de couleur verte, des bureaux *Ronéo*. Vraiment les dirigeants avaient le souci du confort de leurs employés et je garde un excellent souvenir de mes débuts dans cette entreprise.

J'ai quitté MIPLACOL en Janvier 1968 et je me suis mariée le 3 Février suivant. Après mon mariage je ne suis pas revenue, je suis entrée chez PRESTINOX, usine assez importante qui comptait environ 150 salariés, sise de l'autre côté du canal, rue Edouard-Sylvestre ; Le Président Directeur Général de l'usine PRESTINOX était à l'époque Monsieur BESANCENOT. Cette usine fabriquait notamment des appareils de projection pour les diapositives et de grands écrans pour les projeter.

L'ambiance de MIPLACOL était toujours aussi agréable mais j'avais acquis de l'expérience

dans la profession et je n'y avais pas d'avenir ; les postes importants étaient tous occupés aussi il m'a fallu prendre mon envol pour moi aussi devenir, ce que je suis devenue, assistante très confirmée en cabinet d'expertise comptable, SECMER à Sevrans puis gérante de la société L.D.T. "La Démolition Technique" dont le siège social était à Sevrans. »

M. et Mme PACZEK.

Ce couple, ayant travaillé chez MIPLACOL nous apporte aussi son témoignage.

Tout d'abord Madame Jeannine PACZEK.

« Arrivée à Sevrans à l'âge de neuf ans j'ai fait ma scolarité à l'école Crétier. J'obtins mon BEPC en l'année 1957. Et me voici de suite à la recherche d'un travail. Habitant au 40 de la rue Thiers, MIPLACOL n'était pas loin aussi je me présentais et fut embauchée de suite. C'était le 13 novembre 1957 et j'avais 17 ans. Je me rendais à mon travail à pied et ensuite en mobylette.

Je suis donc entrée dans les bureaux comme sténodactylo-aide-comptable puis bientôt j'eus le titre d'aide-comptable-caissière. Je tenais les livres de comptabilité, clients, fournisseurs ; bien entendu tout le travail se faisait à la main. Ensuite vint l'époque de la mécanographie. Je faisais les fiches de paye, les divers déclarations : URSSAF, etc. et je tenais la caisse.

Le service comptabilité était alors sous les ordres de Monsieur Guy OPAGISTE le chef comptable qui plus tard est devenu Directeur Général.

C'était mon premier emploi et j'y suis entrée avec toute la timidité de mes 17 ans, mais je me suis rapidement sentie à l'aise grâce à la bonne ambiance régnant dans les bureaux, ce qui m'a permis de progresser très vite.

J'ai quitté mon emploi en 1969 pour me consacrer à ma vie de mère au foyer qui commençait ; j'ai deux enfants.

Je garde un merveilleux souvenir, et le mot n'est pas trop fort, de ces débuts dans la vie active. »

Monsieur Albert PACZEK prend ensuite la parole :

« Je suis entré chez MIPLACOL le 13 mars 1963, après divers emplois, le premier dans les PTT (tri postal) à Paris-Nord, et ensuite aux services des Economats de la SNCF à Austerlitz.

Ce dernier travail nécessitait de nombreux déplacements toute la semaine, du lundi au samedi. Il ne restait que le dimanche pour le loisir, mais il était surtout occupé à défaire et refaire la valise pour la semaine suivante. Cette vie devenait difficile à supporter pour les jeunes mariés que nous étions (nous nous sommes mariés en 1961) aussi mon épouse me fit entrer chez MIPLACOL alors en plein essor.

Je fus embauché comme agent technico-commercial. J'ai travaillé tout d'abord au laboratoire et faisais le contrôle des produits finis. Je contrôlais donc à longueur de journée les colles, mastics, antigels, etc. avant leur conditionnement. Les chefs d'ateliers (Monsieur Jean SIMON pour les colles et Monsieur René MICHEL pour l'antigel) m'apportaient à chaque lot de fabrication un échantillon qu'il fallait contrôler selon le cahier des charges de chaque client.

Mais très vite, à partir du mois d'août de la même année j'ai continué mon travail de technico-commercial chez les clients, les consultant au sein de leur entreprise, dans l'emploi des produits qui étaient adaptés à chaque installation personnelle. Je me déplaçais donc notamment chez Peugeot, Renault, Simca, etc. et ce dans toute la France et... mes absences hebdomadaires au foyer recommencèrent ! Toutefois elles étaient moins longues et le travail était très plaisant bien que parfois il survenait des incidents liés aux installations par rapport à nos produits et c'était à moi qu'incombait la charge de résoudre les problèmes, au fil des ans les produits devenant plus techniques et plus délicats à adapter.

J'ai quitté MIPLACOL en 1981 ; l'usine avait déjà certaines difficultés et il fallait assurer sa fin de carrière.

J'ai donc suivi son évolution, agrandissement de l'usine de Sevrans, des bâtiments, l'achat de Mareuil-les-Meaux, la multiplicité des produits ; la capacité du laboratoire dirigé par Monsieur BORCKE avait pratiquement doublé. Des tonnes considérables de produits finis sortaient chaque jour des usines.

A l'entrée de l'hiver il fallait voir l'activité qui régnait aux alentours de l'usine de Sevrans.

Vers le mois de septembre débutait la saison des antigels et liquides de refroidissement et les camions se bousculaient sur le boulevard

Lucien-Gélot pour venir s'approvisionner en matières premières dans le bâtiment de stockage qui comportait notamment dix citernes de 60 000 litres pour le glycol. Ces camions livraient donc le glycol base de l'antigel, et eux même repartaient souvent avec le produit fini.

A la fin de l'hiver, suite au ballet des camions d'une soixantaine de tonnes, les pauvres trottoirs du boulevard étaient complètement défoncés. Monsieur PLASSIN payait souvent leur remise en état. Dans l'ensemble des usines nous étions environ 200 personnes, mais la concurrence était rude et petit à petit MIPLACOL ne fut plus assez compétitif. C'est ainsi que Sevrans et Mareuil-les-Meaux fermèrent définitivement leurs portes en 1984. La production Antigél resta ensuite à Doullens qui a dû tourner jusqu'aux débuts de notre 21^{ème} siècle. Le directeur général en était Monsieur Roland GENTIL ou GENTY.

Sur le plan personnel je ne puis que confirmer les dires de mon épouse et de mes collègues, à avoir que MIPLACOL était une usine à l'échelle humaine, les dirigeants avaient le souci du bien-être de leurs employés tout en conduisant fermement leur entreprise. Le travail à cette époque était un plaisir. »

Années 1970 à 1984.

Madame JOFFRE.

Madame Danielle JOFFRE (Mademoiselle DUPETIT) a travaillé également comme comptable à MIPLACOL, de 1970 à l'année 1984 qui a marqué la fermeture de l'usine.

Entrée le 5 octobre 1970, elle aussi fut embauchée par Monsieur Guy OPAGISTE en qualité d'opératrice comptable au service facturation, emploi qu'elle occupera jusqu'au 31 décembre 1984.

Elle n'a pas toujours travaillé à Sevrans, mais au Bourget afin d'utiliser les bureaux installés là-bas. Le service facturation y avait été décentralisé. Le chef du service facturation, s'appelait Mme ANSROUL, décédée en exercice. « C'était une femme très bien, de petite taille mais avec un caractère très droit, et je n'ai que des bons souvenirs d'elle. J'avais aussi d'autres collègues, Mme LINGELSER et un jeune homme, Dominique MAURY.

Le jour de mon mariage, des collègues (Mmes LINGELSER, ANSROUL et CARLOS) sont venues à la cérémonie et au vin d'honneur. C'était très sympathique. Quelques années ont passé et ma maman a pu rentrer également dans le service, ainsi qu'une autre dame qui s'appelait Irène, je ne me souviens plus de son nom, mais ce que je sais, c'est qu'elle était la cousine d'Henriette STADNICKI la chef comptable de Sevrans.

Nous sommes restés quelques années au Bourget, avec une autre société qui dépendait aussi de MIPLACOL, la société ACMOS, puis le service est revenu sur Sevrans et là j'ai réintégré le service comptabilité.

C'était une société qui marchait bien, nous avions une prime de 80 % aux vacances et le 13^{ème} mois en fin d'année. Comme le rappelle Mme BELLANCOURT nous avions une petite fête à la fin de l'année avec remise des jouets pour nos enfants.

Malheureusement, si je garde de bons souvenirs de cette époque l'ambiance s'est ensuite dégradée. Le directeur de l'usine de Sevrans, Guy OPAGISTE, a démissionné avant la fin de la fermeture car il ne pouvait faire ce qu'il voulait afin de redresser l'entreprise. Découragé il a préféré partir.

Il y avait déjà des difficultés, des impayés clients et des problèmes sur des livraisons de marchandises, particulièrement sur les produits de ravalements. Sur la fin je n'ai pas vraiment de bons souvenirs, j'ai regretté les premiers temps où là vraiment l'ambiance était meilleure.

Il a été question de virer nos salaires non plus le 31 mais le 5 du mois suivant. Je n'étais pas d'accord mais je n'ai pas eu de soutien de mes collègues à l'époque, ça m'a minée un peu. J'ai dû me faire opérer d'un pied et quand je suis revenue mes collègues m'avaient mise un peu à l'écart. Puis tout a été très vite, l'entreprise avait ses difficultés, on a proposé au personnel un reclassement dans d'autres sociétés. Personnellement je n'ai pas accepté, j'ai préféré chercher moi-même du travail. C'est ainsi que j'ai quitté MIPLACOL. »

...



MIPLACOL fête ses 25 ans.



Collection Mme JOFFRE

Madame JOFFRE a conservé divers documents concernant cette fête.

Voici une plaquette éditée pour l'occasion relatant la création de l'usine et ses vingt-cinq ans d'évolution.

MIPLACOL A 25 ANS

- 1948** : Création de la Société et installation à ARCUEIL. Début enthousiastes avec deux compagnons. Fournitures exclusives à l'industrie de l'imperméable et de la chapellerie.
 - 1961** : Transfert de MIPLACOL à SEVRAN. Premiers contacts avec l'industrie automobile. Extension sur place des moyens de production.
 - 1966** : Premières incursions sur le marché de la Pétrochimie et tout particulièrement des adhésifs. Parallèlement, pénétration du marché des colles et adhésifs pour l'industrie.
 - 1962** : Achat de l'usine de MAREUIL-LES-MAEUX faisant suite à la création du département « FOURNITURE AU BATIMENT ». L'unité de Mareuil-les-Meaux se consacre à la fabrication des colles et produits de raprèges. Parallèlement, modernisation de nos équipements.
 - 1964** : Création de la SCALF (Société Commerciale d'Angrès) et de Liquides pour le net. MIPLACOL s'associe avec NAPHTACHIMIE dans l'exploitation des fournitures pétrochimiques à l'industrie automobile.
 - 1968** : Création de la société ELAP (ELASTOMERES APPLIQUES). MIPLACOL s'associe avec la B.A.S.F. pour promouvoir le développement de techniques nouvelles dans le domaine de l'utilisation des mousses de polyuréthane. ELAP s'installe dans une nouvelle unité : usine « Vigneron » à SEVRAN.
 - 1971** : Le développement des activités de la société MIPLACOL et du groupe qu'elle anime, nous conduit à acquérir une nouvelle et très importante unité de production à DOULLENS.
 - 1972** : MIPLACOL prend des accords de coopération avec des firmes étrangères notamment avec ACOMS - CHEMISCHE FABRIK TIETJEN B. Co pour la vente d'agents de démoulage.
 - 1973** : MIPLACOL créé en participation avec SOMMER, ALLIBERT et PRECO la Société HEXA SERVICE, domiciliée au Bourget, pour la diffusion de ses produits bâtiment dans les secteurs de l'aménagement, de la droguerie et du commerce de détail.
- Ces différents accords et investissements permettant à MIPLACOL de renforcer sa position et de prendre sur le marché national et européen une place à l'image de son dynamisme.



Nous pouvons aisément suivre à travers ce document l'ampleur prise au fil des ans par cette petite société.

A ce sujet, M. PLACZEK précise :

« 1968.- Société ELAP. La nouvelle unité : usine « Vigneron » dont il est question était sise à Sevrans, rue de l'Oasis. Elle fabriquait donc des mousses de polyuréthane, notamment pour la fabrication de fausses poutres imitation bois, et produits de démoulage. »

Ci-dessous, voici deux photos de moules réalisés à partir des produits ELAP.



photo et collection M. PLACZEK

Partie du moule d'une fresque représentant les 7 péchés capitaux.



photo et collection M. PLACZEK

Moule représentant un oiseau.

Pour fêter ce 25^{ème} anniversaire, un repas amical réunit tout le personnel dans un restaurant de Seine-et-Marne.

La photo suivante en est le souvenir.



collection Mme JOFFRE

*Repas amical du personnel de MIPLACOL
à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la société*

L'on peut voir sur cette photo, au fond près de l'accordéon, Madame et Monsieur Julien PRUVOST ainsi que Monsieur Jean SIMON à côté et en suivant Madame et Monsieur PLASSIN.

Enfin, lors de ces festivités, Messieurs PRUVOST et SIMON furent à l'honneur. La plaquette ci-dessus témoigne de leur fidélité et de leurs grandes qualités.

A n'en pas douter, Monsieur PRUVOST est bien le « Julien » et Monsieur SIMON le « Jean-not » des souvenirs de Madame BELLANCOURT, ce qui est le témoignage de la bonne ambiance qui régnait entre les chefs et le personnel.

Tout comme Madame STADNIKI, Madame JOFFRE assista donc à la fermeture de l'usine ; la société devait faire face à des concurrents plus puissants et subissaient de graves difficultés par suite d'impayés. Les différents départements de fabrication ont été revendus à d'autres sociétés, que ce soit pour les colles du bâtiment (pour parquets, carrelage ou autres) ; les produits brevetés pour l'industrie automobile également et bien entendu le département de fabrication d'antigel et de liquide de refroidissement.

Sur le plan sportif, André PRIEUR et Michel PRIN se souviennent aussi : « MIPLACOL fi-

nançait la course cycliste du quartier des primevères, on l'appelait *le tourniquet*.

Cette course était organisée par le Vélo-Club de Sevrans, dont les dirigeants étaient Monsieur LIENARD et Madame PAULAU (Fernande). Gérard LIENARD fut conseiller municipal de 1971 à 1977. Un camion appelé *Le Cargo* emmenait les coureurs et leurs vélos sur les lieux des courses. »

Michel PRIN ajoute : « Le dernier directeur était maire d'un petit pays au nord de Luchon. Il habitait dans un château ayant appartenu au Duc de Comminges. Il avait invité tous les coureurs à un week-end dans le parc du château. C'était vraiment sympathique et j'en garde un excellent souvenir. »

De tous les témoignages et souvenirs des personnes ayant appartenu à cette société il ressort que Monsieur PLASSIN a tenu les promesses faites lors de sa demande d'ouverture, à savoir : « ... *sur le plan social nous apportons du travail pour quelques habitants car notre embauche se fera sur place, par conséquent un peu de bien-être.* » Il est certain que MIPLACOL fait partie du passé industriel de Sevrans où cette petite usine à l'échelle humaine n'a laissé que 35 ans de bons souvenirs.

KODAK VU PAR KODAK

LA SAGA SEVRANAISE

Par Gilles BOUDIN

En 1977, pour les 50 ans de l'usine de Sevrans, le numéro 200 de KODECO, la revue de la Société KODAK, publie une longue étude de G.-D. DELAHAYE qui relate les débuts et l'histoire de ce demi-siècle. En voici quelques extraits avec des illustrations tirées de ce KODECO. Les sous-titres sont de la S.H. V.S.

KODAK arrive à Sevrans



Le n° 200 de Kodéco

Un jour de printemps 1924, les ruminants paisibles qui broutaient dans la plaine sevranaise, au sud du canal de l'Ourcq, vers ces lieux dits « Le Pont de la Courbe » et « Le Gros Chêne », furent bien étonnés de voir leur terrain de pâture habituel soudainement envahi par une armée de terrassiers et de maçons. La chose était d'autant plus étonnante qu'aucune route ne desservait ce vaste terrain d'une quinzaine d'hectares, si ce n'est un petit chemin rural poussiéreux.

La cause de tant d'agitation fut bientôt connue des habitants des rares pavillons se dressant dans les lotissements voisins : « La Société KODAK va construire ses ateliers ! » Et les langues d'aller bon train : « Des ateliers ici, curieuse idée pour des gens habitués à la vie de la capitale ». A cette époque, en effet, les ateliers de la Société KODAK France étaient situés au siège parisien de cette firme, 39, avenue Montaigne, après l'avoir été rue de Montpensier, dans le quartier du Palais Royal. « Enfin nous verrons bien ! » pensaient les autochtones...

Il s'en trouvait même quelques-uns pour porter un intérêt assez vif à ces constructions qui pouvaient éventuellement devenir un facteur de développement économique pour Sevrans et les localités voisines. C'était pour la plupart des jeunes gens, parfois même des adolescents, ils avaient nom René et Félix DURAND, Henri GRELET, Louis FASQUEL ou Marie-Louise SZORDELA.



La base du château d'eau et le pavillon d'entrée

Henri GRELET, aujourd'hui ingénieur responsable de la Force Motrice de l'usine de Sevrans, était d'ailleurs un spectateur privilégié puisqu'il habitait sur la rive opposée du canal de l'Ourcq...

La construction

Au début juin, il put voir les terrassiers creuser les premières fondations. D'abord celles d'un pavillon d'entrée, puis celles des futurs « ateliers ». C'est-à-dire l'embryon de l'actuel bâtiment 1, des deux ensembles techniques, du poste de transformation électrique et du château d'eau.

A la mi-juin, les maçons ayant pris sur le chantier la relève des terrassiers, les murs du pavillon d'entrée atteignaient déjà près de deux mètres... Quand aux « ateliers », ils étaient ouverts à tous vents car ils se réduisaient alors à une carcasse de poteaux et de poutres métalliques qui faisaient jaser dans le voisinage. Ce fut d'ailleurs bien pis quand on vit les vitriers et les couvreurs poser les verrières et les tuiles constituant la toiture, alors que les murs étaient loin d'être terminés...



Août 1924 - le bâtiment 1

Le 27 juillet 1924, le pavillon d'entrée était coiffé de tuiles et offrait l'apparence d'une agréable demeure banlieusarde avec ses murs de briques rouges ponctués de chaînages d'angles et de linteaux de portes et de fenêtres blancs. Quant au bâtiment des ateliers, son gros œuvre était pratiquement achevé à la fin du mois d'août 1924...

Début de l'activité

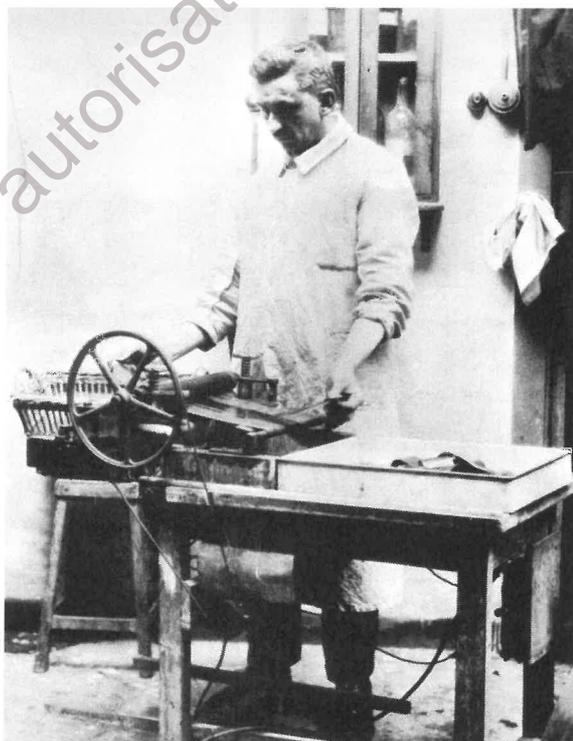
Le 9 mars 1925 les ateliers de Sevrans ouvraient leurs portes. Evoquer les « portes » relève d'ailleurs, en la circonstance, de la figure de rhétorique : il n'existait en fait qu'une entrée, très symbolique, car la clôture n'était pas de nature à s'opposer aux entreprises éventuelles d'un malfaiteur.



Les ateliers en février 1928

En effet, M. JELLINEK, Directeur de ce nouvel établissement, dans un louable souci d'économie, avait fait débiter en fines lattes de bois des caisses dans lesquelles le papier photographique parvenait de l'usine KODAK de Rochester, aux Etats-Unis. Ce sont ces lattes qui ceignaient la surface occupée par les bâtiments d'alors.

Une bien faible surface en vérité, un à deux hectares, ce qui en laissait libres une dizaine d'autres loués, en partie, à un agriculteur du voisinage, M. Rolland, plus communément nommé « le père Rolland ». Une autre part du terrain, demeurée provisoirement sans emploi, fut concédée gracieusement quelques années plus tard à l'Union Sportive Sevranaise, association locale. Ce terrain de sport devint ultérieurement le terrain d'entraînement du Cercle Amical Kodak-Pathé Sevrans, association du personnel créée le 8 août 1930...



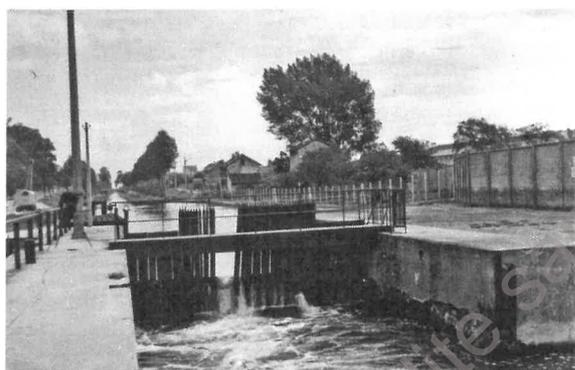
M. BERNARD essore un film

Un groupe de trente Parisiennes, ouvrières et employées victimes de la décentralisation arrive à la halte de Freinville. La prise de contact fut glaciale, non pas à cause de l'accueil, mais tout simplement parce que la température était quasi sibérienne et que la neige était au rendez-vous. Aussi, lorsqu'il vit arriver le groupe des Parisiennes grelottantes et transies, M. JELLINEK dépêcha aussitôt le concierge au magasin du village avec mission d'en rapporter, dans les meilleurs délais, trente paires de

chaussons où soixante pieds ne tardèrent pas à se réchauffer.

Un raccourci pour aller travailler

Depuis juin 1924, une route, l'actuelle avenue Victor-Hugo, avait remplacé le chemin rural. Pour tenter de diminuer la distance entre le bourg de Sevran et les « ateliers » (jusqu'à la guerre de 1935-1945, le terme « usine » fut formellement proscrit du vocabulaire sevranaise), on créa un raccourci à travers champs. On arrivait ainsi par la berge du canal jusqu'à l'écluse de Sevran et là, audacieusement, en dépit des cultures du « Père Rolland », que l'on s'efforçait de ne pas trop piétiner, on obliquait vers les « ateliers » en s'orientant sur le château d'eau. Avant de se lancer dans cette traversée agreste, d'aucuns éprouvaient le besoin de reconstituer leurs forces chez le « Père Judei », un garde-canal obligeant dont le local faisait office de bistrot.



Carte postale collection SHVS

L'écluse permet de traverser le canal près des ateliers

Mais, quels étaient donc ces randonneurs involontaires ? Des éléments locaux, tels René Durand, entré à quatorze ans, Marie-Louise SZORDELA, Henri GRELET, embauché à l'âge de treize ans en 1928, Roland SAVINEL, entré à dix-sept ans également en 1928, Félix DURAND, entré en 1929, Louis FASQUEL qui conte avec humour son embauche comme « petite-main ajusteur »....

Les heures sombres de la guerre

En prévision d'éventuelles attaques aériennes, des tranchées-abris avaient été creusées parallèlement au canal, derrière l'emplacement des locaux occupés aujourd'hui par le Département des Produits Chimiques Spéciaux. Leur protection fut renforcée par des sacs de sable, de même que le transformateur électrique particulièrement vulnérable. Dans le bâtiment 1, des grillages furent

tendus au plafond en prévision du bris des verrières.

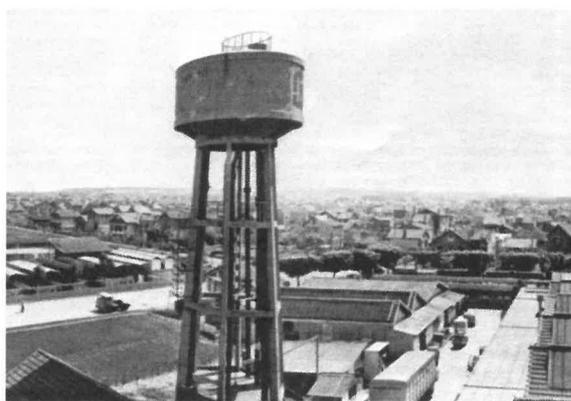
Pour assurer la surveillance de l'espace aérien et déceler les attaques éventuelles, un service de guet fut institué. Les guetteurs, des jeunes gens, MM. Félix DURAND ou Claude LAMBERT, comme par hasard, installés au sommet du château d'eau, surveillaient le ciel : en cas d'alerte, ils sonnaient de la trompe et agitaient un drapeau pour prévenir de l'arrivée des avions. Au signal, le personnel gagnait les abris...

Les problèmes d'alimentation remirent en honneur les vertus oubliées des jardins familiaux : aussi le vaste terrain partiellement inoccupé entourant les ateliers fut-il divisé en parcelles cultivables attribuées aux membres du personnel. Et chacun de cultiver son lopin de terre. Au plus fort de la guerre, on compta jusqu'à cent cinquante de ces petits jardins...

Du côté des Ateliers, pendant cette période difficile, afin de pallier le manque de matières premières, on se livra à la récupération intensive de tout ce qui était récupérable : axes de bobines de films photographiques noir et blanc, axes, carters et bonnettes des chargeurs 135, boîtes en aluminium et bobines de films ciné 16 et 8, chutes de film...

La libération

Vint enfin l'heure de la Libération. Par un beau jour de la fin d'août 1944, dans l'euphorie du moment, on oublia un peu le danger. A tel point que, pour mieux suivre l'avance des libérateurs, certains entreprirent d'observer les mouvements de troupes du haut du château d'eau ou du toit du bâtiment Ciné.



Une belle vue sur les environs

Aussitôt repérés par les Allemands encore installés sur les hauteurs de Clichy-sous-Bois, ces observateurs téméraires devinrent la cible des artilleurs.

Deux tirs de shrapnells firent précipitamment descendre du château d'eau et des toits tous ceux qui y étaient juchés. Cette retraite hâtive n'était d'ailleurs pas superflue car un troisième tir, un obus de mortier, cette fois-ci, atteignit l'usine, près du transformateur, blessant M. CUVELIER.

Peu après, des éléments américains de l'armée Patton installèrent une batterie de mortiers dans l'enceinte de l'usine, près de la chaufferie, afin de pilonner les positions tenues par les troupes allemandes dans la plaine de Villepinte ; cela n'était pas sans inquiéter le personnel qui s'attendait à tout moment à une riposte ennemie.

Fort heureusement il n'en fut rien ; peu à peu le front fit mouvement. Un souvenir marque ces événements : les soldats américains n'avaient pas accès aux ateliers de traitement ; aussi pour veiller à l'exécution de cette consigne organisa-t-on un service de surveillance où se trouva incorporé devinez qui ? Claude LAMBERT !

La présence des troupes américaines en Europe eut d'heureuses répercussions sur la marche de l'entreprise car les G.I. étaient d'excellents clients. Ils pratiquaient abondamment la photographie et le cinéma. Au point qu'il fallut mettre sur pied un service spécialement chargé de réceptionner et de réexpédier leurs travaux photographiques et cinématographiques. Dirigé par M. SAVINEL, ce service occupa jusqu'à près de soixante personnes dont trente dactylos pour la frappe des adresses...

Nouvelles constructions



1957 - Construction du bâtiment 23

En 1958, commence la construction du bâtiment 23 dont la partie située en façade abritera la Di-

rection et les services fonctionnels de l'usine, tandis que les travées suivantes, achevées en 1963, accueilleront le Stock Produits Finis transféré de Vincennes à Sevrans et le Département des Fabrications Diverses.

L'année 1960 verra l'édification d'un centre médico-social. L'année suivante, c'est une autre réalisation à caractère social qui sort de terre, pour la plus grande satisfaction du personnel : le restaurant. La décentralisation de l'usine de Vincennes, à l'étroit entre ses hauts murs, se poursuit avec l'installation en 1965 dans un nouveau bâtiment, du Département Appareils, devenu la Division S.A.V.M....



1964 - Construction du bâtiment du SAVM

Deux fois et demi le tour de la terre

Enfin, à titre d'exemple, pour donner une idée de la somme du travail effectuée par un département de l'usine de Sevrans, indiquons qu'en 1974 l'ensemble des films ciné développés au cours de l'année, 900 kilomètres par jour, et mis bout à bout représenterait deux fois et demi le tour de la terre...



1965 - Poste de coupage des films 8mm

Source : Kodéco n° 200, octobre 1975, collection SHVS.

KODAK A PRIS SES "CLICS" ET SES "CLACS"

LE FILM D'UNE FERMETURE

Par Michel PRIN

Il y a vingt ans déjà, en 1989, Kodak-Pathé donnait le départ à un processus qui a conduit à la fermeture totale de son site de Sevrans, 13 hectares, entre l'avenue Victor-Hugo et le canal de l'Ourcq. Une décision qui s'est amorcée vers 1986-1987, en douceur, dans le cadre d'une restructuration des laboratoires photographiques en France, et qui ne devait se limiter qu'à une réduction de la moitié du site. Pourtant en 1989 la photographie fêtait ses 150 ans ! Reprenons « le film » de cette fermeture.



collection Michel PRIN

*George Eastman, né le 12 juillet 1854 en Amérique
invente en juin 1888
le premier appareil photographique portable.*

À la fin des années 70, et cela jusque dans les années 85, la maison mère, l'Eastman Kodak Compagnie, dont le siège se situe aux Etats-Unis, à Rochester fait des erreurs de stratégie. Elle ne mesure pas le déclin du film argentique au profit du numérique, la mutation d'une technologie chimique vers des techniques nouvelles dans le monde, que ce soit dans le do-

maine de la photographie comme dans le cinéma. Elle investit dans de nouveaux formats photographiques argentiques pour remplacer le 24 x 36 (135) et lance le « 110 Pocket » et le « Kodak Disc ». Elle croit aussi à l'avenir de la diapositive Kodachrome et Ektachrome, et à la réussite de la photo instantanée. C'est ainsi qu'elle met sur le marché le « Kodamatic » pour contrer la suprématie du monopole de POLAROÏD. Après plusieurs procès, elle se retrouve contrainte de verser trois milliards de dollars à POLAROÏD pour l'utilisation illicite de ses brevets. Lorsque l'Eastman prend conscience de ses erreurs, elle s'oriente sur la photo traitée dans des « mini-labo » implantés dans les centres commerciaux, réduisant ainsi le délai d'attente pour obtenir ses photos. Elle investit aussi dans des nouvelles technologies, un caméscope « KODAVISION » qu'elle co-produit avec la société CHINON à Suwa, au Japon. Ce caméscope, lourd, cher, et peu pratique, qui a la particularité de servir aussi de magnétoscope VHS lorsqu'il n'est pas utilisé pour la prise de vue, est abandonné très vite. L'Eastman-Kodak tarde aussi à remplacer son appareil de photocopie VERIFAX qui utilise des bains et du papier photographique vers une activité de photocopieur.

Lorsqu'il finit par mettre au point un photocopieur pratique et moderne, il est déjà trop tard, et il revend son activité à DANKA Business Systems pour 3,5 milliards de francs, mais cette transaction lui coûte une perte de 250 millions de dollars.

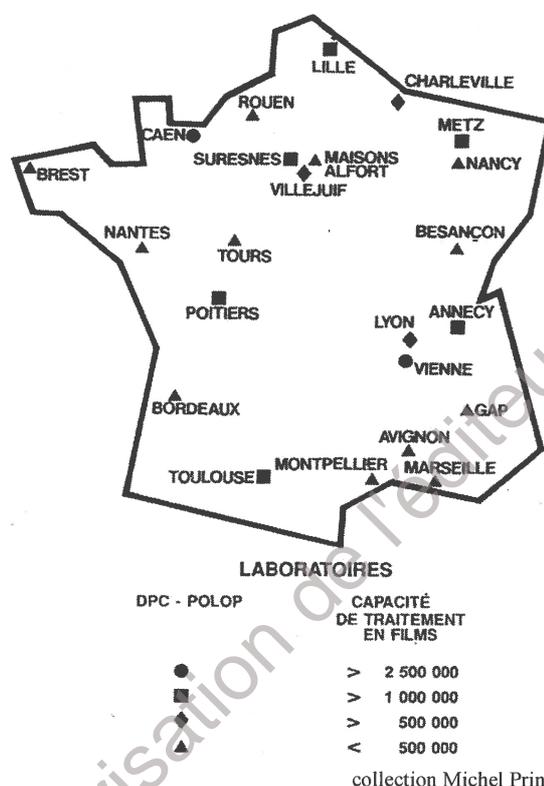
En France, le souci de Kodak-Pathé est d'assurer une remontée de son chiffre d'affaire. Georges ROQUES, PDG de Kodak-Pathé, annonce dans sa lettre de vœux de fin décembre 1985 : « l'année 1985 va se terminer... avec des résultats qui ne sont pas plus brillants que ceux des trois dernières années. Que pouvons nous donc espérer pour 1986 ? ». Il rappelle le coût très élevé des transferts d'activités de production et du Centre de Recherches de Vincennes sur le site de Chalon-sur-Saône qui vient de s'achever.

Les années 1986 et les suivantes marquent la chute des traitements photographiques et cinéma, aussi bien dans les six laboratoires Kodak-Pathé que dans les laboratoires de la concurrence qui sont DPC-STRITTMATER comme sous le nom de « L'oiseau blanc », et POLOP, connu sous le nom de IKO. Un premier regroupement de DPC et POLOP s'est fait sous le nom de L.L.A. (Les Laboratoires Associés) en 1986.

L.L.A. fait cette première année un chiffre d'affaires de 1 154 millions de francs³, et possède 25 laboratoires répartis sur toute la France. Ils emploient 2 500 personnes. La moyenne salariale de L.L.A. est inférieure de 30 % par rapport à celle de Kodak-Pathé dont le personnel bénéficie des conventions collectives de la chimie et d'avantages d'entreprise (mutuelle, budget du C.C.E. important...).

Ce qui intéresse Kodak, c'est que les laboratoires associés utilisent 60 % des matières premières provenant de Kodak-Pathé, (papiers photographiques, produits chimiques de traitements photographiques...) fabriqués dans la nouvelle usine de Chalon. Les machines de production et tout le matériel sont aussi fabriqués par l'Eastman Kodak en Grande Bretagne (HARROW) et aux Etats-Unis (ROCHESTER).

Le 7 décembre 1988 Kodak-Pathé rachète pour un peu moins de 500 millions de francs⁴ les 25 laboratoires de L.L.A. après que Pierre BEREGOVY en a donné le feu vert de la rue de Rivoli.



La carte de France des laboratoires L.L.A.

Dans la lettre de vœux de fin décembre 1988, Francis QUIERS, PDG de Kodak (après le départ de G. ROQUES), annonce sa volonté de conserver 5 des 6 laboratoires de Kodak, en plus de ceux des L.L.A. Il s'engage à garder les laboratoires photo et ciné de Sevrans ainsi que le service après-vente matériel (S.A.V.M.).

Seulement trois mois plus tard, le 31 mars 1989, un nouveau communiqué (R.S. n°89/14) annonce : « Afin d'affronter dans les meilleures conditions possibles la concurrence internationale qui s'affirme à l'horizon 1993, Kodak-Pathé doit impérativement améliorer la rentabilité de ses laboratoires de traitement et en tirer les conséquences. » Il annonce aussi une étude urgente sur l'allègement des charges foncières et immobilières du site de Sevrans et compte entreprendre sur ce sujet des négociations avec les organisations syndicales.



³ 176 millions d'euros

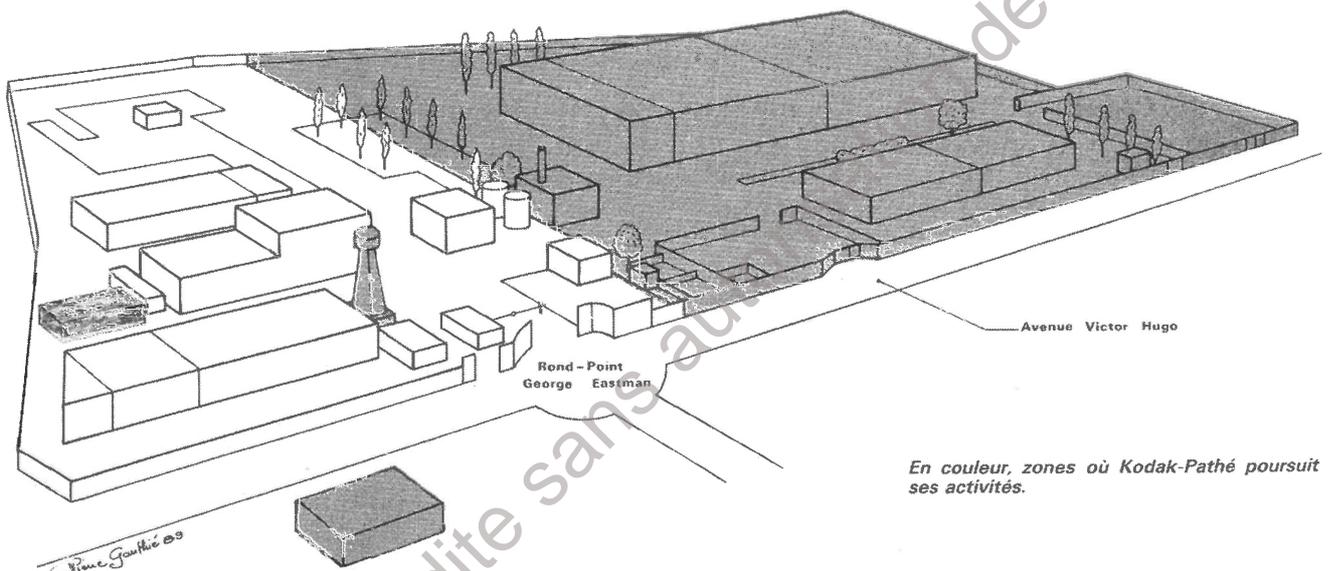
⁴ 76,22 millions d'euros

Le 25 mai 1989, un nouveau communiqué de la direction de Sevrans, signé de Yves TOUCHOT, chef d'établissement annonce :

« ... la société (Kodak) a reçu récemment une proposition d'un acheteur souhaitant acquérir la totalité des surfaces du site. Bien sûr, cette offre est assortie d'une proposition de location de longue durée des bâtiments dans lesquels nous souhaitons maintenir l'activité. Cette offre est actuellement à l'étude auprès des services techniques et juridiques de la D.G. De plus la mairie de Sevrans est tenue informée de ces projets, ses objectifs étant voisins de ceux de la société :

- maintien de l'activité dans la partie EST,
- création et installation de PME/PMI nouvelles dans la partie OUEST. »

Il termine en précisant qu'au cours du C.C.E. du 31 mars 1989, Mr QUIERS, PDG, a clairement déclaré que l'activité de Sevrans se poursuivra en se recentrant autour des laboratoires et de la S.A.V.M. La vente éventuelle et la relocation des surfaces utiles à notre activité ne remettent « en aucun cas en cause les engagements de la direction sur la poursuite de l'activité ».



document Le Parisien, collection Michel PRIN

En grisé, les zones que Kodak envisage de louer au nouveau propriétaire

Le journal « Le Parisien » du 29 mai 1990, sous la plume de Michel VALENTIN annonce le « devenir » des 13 hectares du site.

SEINE-SAINT-DENIS

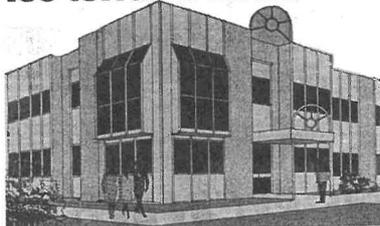
SEVRANS

Développement grand format sur les terrains Kodak

Le reploi de Kodak a laissé 7 hectares à aménager. Des petites industries vont s'y implanter début 1991.

EN juin 1989, Kodak vend la totalité de ses terrains à Sevrans. Le géant photographique reste sur place, mais toute surface deux fois plus petite. L'acheteur des sept hectares est une société de l'échelle locale. Cette dernière se met aussitôt au travail avec Borel, un spécialiste de l'aménagement industriel basé à Saint-Mandé. À peine quelques mois plus tard, les projets ont été bien avancés.

« Nous pouvons sur une base de 2,500 », explique François La-Plante-Boulin, directeur général adjoint de Borel, « la sélection des entreprises qui s'implanteront, s'effectue en fonction de la qualité des terrains, et, dans un deuxième temps, de leur adéquation avec le PIG de Sevrans. Les principaux vont passer à l'acte d'ici quelques semaines. Nous sommes un peu déçus de ne pas avoir de la verdure et de



Un exemple du genre de bâtiment qui devrait bientôt s'élever sur les anciens terrains de Kodak.

« Ces derniers auront tous un ton, une unité, afin d'éviter que n'apparaissent des zones de quelques spécificités. Les promoteurs veulent penser au confort des industriels, c'est ainsi que l'entrée du rond-point Georges Eastman sera consacrée pour le personnel et les visiteurs. Mais un second étage de circulation sera construit à l'intérieur des bâtiments et il y aura probablement un

Quand place nette aura été faite, les restaurations pourront débuter. « Nous avons beaucoup de demandes de sociétés de l'Est parisien », souligne les promoteurs. Une seule arrivée certaine pour le moment, celle d'une entreprise japonaise, leader mondial dans le secteur de l'emballage qui s'installe à Sevrans son siège social.

Michel Valentin

journal Le Parisien, collection Michel PRIN

Kodak restera locataire des 6 hectares de la partie Est (partie de droite lorsque l'on entre par le rond-point Georges-Eastman), les 7 hectares restant sur la partie Ouest (partie de gauche en entrant) seront aménagés par le nouveau propriétaire, la société COPROR de Boulogne (92), aidé de la Sté BOURDAIS de Saint-Mandé (94). Kodak propose que le bâtiment 28 du L.M.I. (Laboratoire Micro-Images - microfilms et microfiches) soit conservé sur la partie Ouest en accord avec la Sté COPROR.

Mais à son tour la société COPROR rencontre des difficultés en 1991 et début 1992 lorsqu'elle apprend que Kodak ne renouvellera pas son bail à la fin des trois ans. Trop d'incertitudes sur le devenir de Kodak Sevrans qui devait servir de « locomotive » pour faire venir des PMI et PME sur les 7 hectares.

COPROR cède à la société SAFIR d'Orsay (91) du groupe RAZEL l'ensemble des terrains Ouest pour de nouveaux projets.

Le 13 mars 1992, le comité central d'entreprise Kodak-Pathé annonce la fermeture totale des activités du site de Sevrans et l'annonce d'un plan social, avec dans un premier temps la suppression de 218 emplois, et décide d'y consacrer 76,3 millions de francs⁵ (elle annonce une moyenne de 350 000 francs⁶ pour procéder aux licenciements ou à la mise en préretraite).

218 emplois bientôt supprimés chez Kodak

Le C.G.T. et la C.F.D.T. annoncent la suppression prochaine de 218 emplois, sur un total de 316 sur le site de Sevrans.

M. Vergnaud, maire de Sevrans, a déclaré à la C.F.D.T. et au C.G.T. que Kodak n'a cessé de mentir à propos de son plan social, pour détourner les multiples questions d'emploi qui vont affluer le site de Sevrans.

C'est en effet la tenue du logement, c'est-à-dire l'ensemble des bâtiments qui est au cœur de la disposition, sur une perte de 218 emplois, au sein d'un site de 316 emplois, la répartition et la réaffectation, à plus ou moins long terme, transférés sur d'autres sites. Seul à Sevrans, le service après-vente de Kodak, malgré les difficultés, va rester sous le signe de la continuité.

Cela fait longtemps que les syndicats s'inquiètent de l'avenir de l'usine de Sevrans. Depuis plus de deux ans, Kodak n'est plus propriétaire, mais locataire de la moitié des terrains qui ont été vendus à la société Copror.

À la fin de l'année dernière, un certain nombre d'entreprises locales ont été obligées de nous interroger sur l'avenir du laboratoire de Sevrans, malgré les difficultés, va rester sous le signe de la continuité.

Les syndicats observent que le mardi de la photo a progressé au cours des trois dernières années et que l'usine de Sevrans pourrait facilement accompagner les progrès technologiques de Kodak. Les résultats sont donc très satisfaisants, notamment par rapport aux salaires qui restent très élevés au sein de Kodak. Ils y tiennent.

Seul le C.G.T. a produit tout au long de ces dernières années des propositions de travail, de la part de la direction, pour maintenir les emplois et transférer les activités de façon progressive, mais sans succès.

Le mardi de la photo a progressé au cours des trois dernières années et que l'usine de Sevrans pourrait facilement accompagner les progrès technologiques de Kodak. Les résultats sont donc très satisfaisants, notamment par rapport aux salaires qui restent très élevés au sein de Kodak. Ils y tiennent.

Seul le C.G.T. a produit tout au long de ces dernières années des propositions de travail, de la part de la direction, pour maintenir les emplois et transférer les activités de façon progressive, mais sans succès.

Le mardi de la photo a progressé au cours des trois dernières années et que l'usine de Sevrans pourrait facilement accompagner les progrès technologiques de Kodak. Les résultats sont donc très satisfaisants, notamment par rapport aux salaires qui restent très élevés au sein de Kodak. Ils y tiennent.



photo Luis GONZALES, collection Michel PRIN

Début 1992, le bâtiment 8 situé près du château d'eau a été le premier détruit

Un plan social à l'étude

La direction de Kodak ne dément pas les 218 suppressions d'emplois. Le plan social, c'est-à-dire l'ensemble des bâtiments qui est au cœur de la disposition, sur une perte de 218 emplois, au sein d'un site de 316 emplois, la répartition et la réaffectation, à plus ou moins long terme, transférés sur d'autres sites. Seul à Sevrans, le service après-vente de Kodak, malgré les difficultés, va rester sous le signe de la continuité.

Cela fait longtemps que les syndicats s'inquiètent de l'avenir de l'usine de Sevrans. Depuis plus de deux ans, Kodak n'est plus propriétaire, mais locataire de la moitié des terrains qui ont été vendus à la société Copror.

À la fin de l'année dernière, un certain nombre d'entreprises locales ont été obligées de nous interroger sur l'avenir du laboratoire de Sevrans, malgré les difficultés, va rester sous le signe de la continuité.

Les syndicats observent que le mardi de la photo a progressé au cours des trois dernières années et que l'usine de Sevrans pourrait facilement accompagner les progrès technologiques de Kodak. Les résultats sont donc très satisfaisants, notamment par rapport aux salaires qui restent très élevés au sein de Kodak. Ils y tiennent.

Seul le C.G.T. a produit tout au long de ces dernières années des propositions de travail, de la part de la direction, pour maintenir les emplois et transférer les activités de façon progressive, mais sans succès.

Le mardi de la photo a progressé au cours des trois dernières années et que l'usine de Sevrans pourrait facilement accompagner les progrès technologiques de Kodak. Les résultats sont donc très satisfaisants, notamment par rapport aux salaires qui restent très élevés au sein de Kodak. Ils y tiennent.

Seul le C.G.T. a produit tout au long de ces dernières années des propositions de travail, de la part de la direction, pour maintenir les emplois et transférer les activités de façon progressive, mais sans succès.

Le mardi de la photo a progressé au cours des trois dernières années et que l'usine de Sevrans pourrait facilement accompagner les progrès technologiques de Kodak. Les résultats sont donc très satisfaisants, notamment par rapport aux salaires qui restent très élevés au sein de Kodak. Ils y tiennent.

Seul le C.G.T. a produit tout au long de ces dernières années des propositions de travail, de la part de la direction, pour maintenir les emplois et transférer les activités de façon progressive, mais sans succès.

Au départ, Kodak affirmait vouloir vendre une partie de ses terrains et insistait pour maintenir son activité sur le site, au milieu du chantier en pleine construction. La réalité a été très différente : Kodak a cédé à mon insu la totalité de son terrain et m'a annoncé (il y a 4 jours) son intention de cesser l'activité du laboratoire vers la fin 1994. »

Une note R.S. n° 92/23 de la direction générale Kodak a suivi, annonçant le transfert de toutes les activités de façonnage (photo) provenant des magasins photo et des boutiques « Carrefour » après la saison d'été 1992, et au plus tard fin 1992. De même que toutes les activités Kodachrome qui seraient transférées à Lausanne (Kodak Suisse). Début 1993 tous les traitements photos - façonnage ont été envoyés au laboratoire L.L.A. (filiale du groupe Kodak-Pathé) dans son établissement de VILLEJUIF (94) située dans la ZAC des Guipons.

Le 31 mars 1994, « Le Parisien », édition du Val-de-Marne, annonçait que « les Laboratoires Associés », filiale de Kodak-Pathé quittaient les bâtiments de Villejuif (en vue d'être démolis pour l'extension du centre commercial Casino) pour s'installer dans de tous nouveaux locaux dans le parc d'activités technologiques EUROPARC à Créteil (94). Si Kodak a refusé toute mutation entre le laboratoire de Sevrans et

⁵ 11,63 millions d'euros

⁶ 53 357 euros

celui de Villejuif, tout le personnel L.L.A. de Villejuif a été muté sur Créteil en juin 1994 ; le

Clic-Clac ! Kodak s'installe à Créteil

D'ici quelques semaines, Les Laboratoires Associés Kodak, en provenance de Villejuif, auront terminé leur installation sur le parc d'activités technologiques de Créteil.

FUTURALE de Kodak France, Les Laboratoires Associés Kodak (L.L.A.) ont choisi de quitter Villejuif pour s'installer dans un nouveau site d'activités technologiques à Créteil. Les travaux d'installation sont en cours.

Une importante partie des installations Kodak est double : en direction du grand public avec le traitement et le développement des films, supports continus pour les amateurs d'une part et d'autre part, la fabrication de produits photographiques pour les

professionnels. Cette fois, Les Laboratoires Associés Kodak de Villejuif ont dû quitter leur site de Villejuif pour s'installer à Créteil. Une unité qui a toute les chances de se retrouver en fonction sur Créteil dès la fin de l'année. Tout comme la direction générale de L.L.A. Au total, l'effectif de l'entreprise se situera à une centaine de personnes à la fin de l'année.

Emplois saisonniers
Pas ou peu de créations d'emplois pour avant puisque la totalité du personnel personnel vient de Villejuif. Par contre, il faut s'attendre à la création d'emplois saisonniers, notamment en été, période de pointe pour le développement des films de vacances.

La présence à Europe de bâtiments compatibles avec les besoins de Kodak, mais aussi d'un restaurant inter-entreprises, le nouvel relais et autoroute proche, la proximité avec



C'est sur le site d'activités d'Europe que les responsables de Kodak ont jeté leur dévolu.

des transports, particuliers ont notamment profité de l'implantation de Villejuif à Créteil.

journal Le Parisien, collection Michel PRIN

laboratoire de Créteil (copie de celui de Sevrans) a fermé il y a quelques années. Le L.M.I. (microfilms...) devenu D.P.C.I. (Développements de Procédés de Communication et d'Information de l'image) est parti en juin 1993 à Tremblay-en-France (93) avant d'être revendu au groupe I-25 (Images, Informations, Services) à la fin 1995. Aujourd'hui ces ateliers sont à Villepinte (93).

La S.A.V.M. a été définitivement fermée fin 1994, Kodak n'assurant plus le service après-vente pendant la période de garantie de ses appareils, préférant les remplacer.

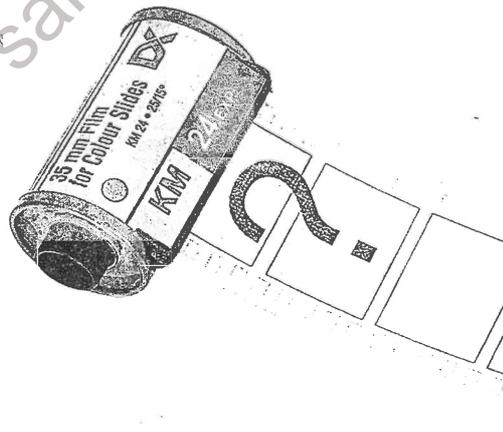
Le 19 avril 1995, « le Parisien » du 93 titrait « *KODAK a pris ses clics et ses clacs* » annonçant que « *le dernier salarié de Kodak Sevrans a quitté le site le 30 mars 1995* ».

Kodak était arrivé sur cette clairière de la forêt du Bois du Roi le 25 mars 1925, par une journée enneigée. Après 70 ans de présence, il laisse une succession de propriétaires, de projets, la pollution et des friches.

Sources :

Souvenirs et archives personnelles de Michel PRIN

I I I U S
Chasseur d'Images



Kodak Sevrans : c'est fini !

Kodak s'apprête à tourner une page importante de son histoire : dans quelques mois, l'unité de traitement du Kodachrome, installée à Sevrans, fermera ses portes.

La nouvelle nous a été annoncée officiellement début avril, à l'occasion d'une réunion de presse : le traitement des films Kodachrome sera transféré sur le laboratoire de Kodak Lausanne dès 1993, selon un calendrier qui reste à préciser.

Pour les amateurs, cela ne devrait pas changer grand-chose : une rumeur circule depuis des années selon laquelle la qualité fournie par le laboratoire suisse serait supérieure à celle de Sevrans et certains ont déjà pris le bon chemin.

Pour les professionnels, Kodak admet que le traitement du Kodachrome dans la journée ne sera plus possible, mais promet que les points Kodak Pro continueront à garantir un délai de 24 heures.

Au-delà de la nostalgie, on peut légitimement se demander ce qu'il adviendra du Kodachrome dans les années à venir. Les raisons invoquées par Kodak pour justifier la fermeture de Sevrans sont simples : "Le volume de films traités ne justifie plus le maintien de cette unité".

Reste à savoir comment on en est arrivé là. Car on continue toujours à griller autant de films... et si les progrès constants des émulsions E-6 (Fuji Velvia, nouveaux Ektachrome, Agfa 50...) sont une réalité, nous savons, par l'abondant courrier reçu à la rédaction, que de nombreux utilisateurs ont arrêté le Kodachrome de guerre lasse, usés par l'attente imposée (les PTT n'y sont pas toujours pour rien !), par les problèmes de qualité (taches brunes sur les diapos) et par la loterie liée au montage sous caches carton ou caches plastique.

Nous avons souvent tiré le signal d'alarme, sans être entendus.

A notre avis, la désaffection du public pour le Kodachrome trouve aussi ses origines dans toutes ces insatisfactions passées.

À LA RECHERCHE DE LA MÉMOIRE OUVRIÈRE

Par Jacques MORTUREUX

La longue expérience d'un médecin de Freinville me paraissait un point de départ intéressant pour une première approche du sujet. C'est ainsi que je fus amené à découvrir l'usine IDÉAL-STANDARD d'Aulnay-sous-Bois.

Madame MORALES vit à Freinville depuis sa naissance. Elle eut recours aux soins du docteur SOUSSAN dès qu'il s'installa en 1955. Elle et sa famille lui sont restées fidèles jusqu'à ce jour, car le praticien continue à soigner les Freinillois.

Par ailleurs, Monsieur MORALES fut employé à l'usine IDÉAL-STANDARD pendant 17 ans. Après ma présentation par son épouse, je pus m'entretenir avec le praticien.

Par delà les années, le Docteur SOUSSAN et sa clientèle ont tissé des liens très solides.

André SOUSSAN est né en 1921 à Mascara (Algérie). « Nous étions une famille de 6 enfants, 5 garçons et une fille. Mon père souhaitait que je travaille avec lui dans le commerce du cuir. Il était le plus important grossiste de cuir de l'Afrique du Nord. Il faisait venir de France, d'une tannerie du Tarn des cuirs de cordonnerie bruts.

Mais ma mère, comme j'étais bon élève, souhaitait que je poursuive mes études car moi, depuis mon plus jeune âge, je voulais être médecin et j'ai toujours eu la vocation. Ma mère a insisté et convaincu mon père. Je n'ai pas réfléchi, ma voie était tracée pour que je sois médecin, parce que j'avais la volonté d'y arriver.

En 1945, militaire en France, j'ai fait ma première année de médecine à Marseille, en tenue.

J'ai soutenu ma thèse en 1955 et nous sommes arrivés avec ma femme à Sevrans, un peu par hasard. Madame SOUSSAN ne souhaitait pas s'installer à Paris. Il y avait encore trop d'escaliers à gravir, usants pour les médecins. Ma femme a consulté le journal professionnel de rachat de clientèle. Elle a mis un peu par hasard le doigt sur Sevrans. C'était encore la campagne proche et à Freinville des maisons

bourgeoises entourées de jolis jardins, décidèrent du choix de Sevrans.

Dans les premiers mois d'installations les débuts furent un peu difficiles ».



collection SHVS

L'avenue Liégaard au début du siècle

Lorsqu'une jeune fille s'est présentée en consultation elle était rescapée d'un repas où ses parents avaient succombé à une intoxication alimentaire. Questionnée elle reconnut avoir mangé des champignons lors d'un mariage à Provins.

Pour essayer de guérir ma patiente, poursuit le Dr SOUSSAN, j'ai consulté différents ouvrages. Un soir, j'ai lu dans un livre de thérapie empirique qu'il fallait faire absorber à la malade 7 cervelles de lapin et 7 estomacs de lapin crus.

Je suis allé chez le tripier et lui ai demandé s'il avait 7 lapins. Mais pas n'importe quel lapin, des lapins de garenne, qu'il avait, fort heureusement. La malade les a absorbés et en quelques jours son état s'est amélioré jusqu'à sa guérison complète. C'était incroyable, mais l'explication est la suivante : les garennes s'alimentent parfois avec des champignons vénéneux et fabriquent des anticorps que l'on retrouve dans leur cervelle et leur estomac ». Cette guérison parut presque miraculeuse et le

fit connaître surtout après la parution d'un petit article dans un journal local.

Cette personne que le médecin a sauvée est toujours en vie et réside à Argenteuil. Elle n'oublie jamais de lui présenter ses vœux.

Progressivement sa clientèle s'est étendue : de Chelles à Vaujours et jusqu'à Villeparisis. « A l'époque, la circulation était très facile : pas de stop et très peu de feux rouges. Dans ma voiture, il y avait le téléphone avec une grande antenne. J'étais un pionnier. Cela me permettait d'atteindre les clients très rapidement. S'il y avait un creux, je me garais pour dormir un peu. J'ai fait ça pendant peut être 10 ans. J'ai tenu le coup jusqu'au jour où j'ai dit stop ! Je me suis consacré uniquement à la clientèle de Freinville.

Je commençais mes visites au cabinet à 7 h du matin. L'après-midi, c'étaient les tournées à domicile qui se terminaient à 18 h ; et en soirée, les gens attendaient jusque dans les escaliers dehors et jusqu'à parfois 2 h du matin. La majorité d'entre eux étaient employés à l'usine IDÉAL-STANDARD à Aulnay-sous-Bois (que l'on appelait encore l'usine des radiateurs).

Vers 1960, les arabes furent les premiers ouvriers africains venus consulter.

Je les soignais avec beaucoup de dévouement, car ils étaient très mal en point. »

Chaque matin et soir, 20 clients attendaient le médecin. La rumeur se répandit que le Docteur SOUSSAN parlait arabe et espagnol.

La plupart devaient loger au foyer SONACOTRA, où le médecin dut intervenir une fois dans un cas d'intoxication à l'oxyde de carbone causé par un chauffage défectueux.

Le docteur SOUSSAN observe que beaucoup de travailleurs immigrés sont rentrés au pays avec des maladies professionnelles. Touchés surtout par la silicose, ils n'avaient à l'époque aucune protection respiratoire. D'ailleurs on lui avait rapporté que ces travailleurs n'avaient pas vécu longtemps en Afrique.

Tous ces ouvriers vivaient en célibataire et envoyaient une partie de leur paye pour nourrir leur famille. Tout au plus pouvaient-ils revenir une fois en Afrique du Nord au moment des vacances.

La clientèle ouvrière de l'usine WESTINGHOUSE était beaucoup plus rare et celle de KODAK presque inexistante. Madame

SOUSSAN précise que le cabinet de son époux recevait aussi à la même époque, une clientèle occupant des maisons de style bourgeois de fin du 19ème siècle. D'ailleurs elle ajoute : « et encore de nos jours, lorsqu'on voit entrer dans la salle d'attente un monsieur habillé d'une façon traditionnelle et que mon mari tutoie, c'est qu'il l'a vu naître ». Et le plus étonnant est que cet homme vit à Paris et prend la peine de se déplacer témoignant ainsi de son fidèle attachement, à son médecin.

Sachant que le Docteur est âgé de 88 ans (d'ailleurs le voyant encore devant moi, j'ai du mal à admettre son âge) je n'ai pu me retenir de lui demander « qu'est ce qui vous pousse à continuer d'exercer votre métier ? »

« C'est la passion de la médecine, c'est ancré, je ne peux pas m'arrêter. Oui c'est de soulager et guérir. C'est intéressant de faire des diagnostics difficiles et de ne pas tomber dans la routine. Bien souvent, je fais rapidement un bon diagnostic ». Mais à la suite, le docteur SOUSSAN dévoile une autre facette de ses passions.

« Dans les années 80 à 90, j'ai participé à des recherches à VILLEJUIF. J'étais tenté par la cancérologie et j'allais à Villejuif tous les jours. Je devais assurer le cabinet le matin, je partais à 14 h. et je rentrais à 22 h. J'ai eu des diplômes de recherche en biologie, mais à ma grande déception, le Conseil de l'Ordre n'a jamais accepté ma qualification en cancérologie. J'ai donc arrêté la recherche en 1990 pour reprendre la moitié de ma clientèle que j'avais perdue. Mais je ne regrette pas ce que j'ai fait ».

Le Docteur redevient le généraliste qu'il n'a jamais cessé d'être, il sait qu'il ne doit pas faire attendre un bébé et sa maman et ensuite un grand-père. Tous les âges de la vie ont toujours besoin de lui et c'est l'essentiel.

Je m'aperçus que l'usine IDÉAL-STANDARD était d'une importance capitale, par le nombre de son personnel et la mise en œuvre de sa production. Lorsque j'entrepris d'interroger d'anciens ouvriers, je compris très vite que j'allais participer à un dialogue de sourd car cette industrie est d'une grande complexité et il m'était nécessaire de connaître les bases de son fonctionnement.



Entretien avec M. Stanislas ZORYK

Monsieur Stanislas ZORYK est né à Grisy-Suisnes le 1er juin 1931, près de Brie-Comte-Robert. Il fait ses études à Paris, passe le CAP d'ajusteur-outilleur et se fait embaucher dans une verrerie de Sucy-en-Brie.

La famille désirant se rapprocher de Paris, elle emménage à Sevran.

C'est ainsi que le jeune apprenti prospecte dans notre région et notamment à Sevran avec ses deux grandes usines KODAK et surtout WESTINGHOUSE la plus importante. Pourtant, en 1949, la Cie des Freins Westinghouse n'a pas de poste à lui proposer. Peu importe, il y avait une autre grosse usine à quelques centaines de mètres, mais sur le territoire d'Aulnay.

En sortant de l'usine WESTINGHOUSE, il prend la roue de son vélo dans un rail d'embranchement ferroviaire pénétrant dans l'usine. Résultat, il se retrouve par terre. Mais rien de cassé et ça ne l'empêchera pas de déposer sa candidature à la Compagnie Nationale des Radiateurs (CNR).

Après un essai, il sera embauché en qualité d'ajusteur outilleur.

Stanislas ZORYK suit la filière hiérarchique au fil des années : ajusteur outilleur, il devient chef d'équipe à l'entretien des machines de la fonderie C, puis contremaître. Il terminera chef d'atelier à partir de 1972 à l'atelier central.



collection ZORYK

Stanislas ZORYK



Arrivé à ce stade, il est nécessaire d'ouvrir un important chapitre consacré à cette industrie particulière.

L'usine WESTINGHOUSE est une industrie de transformation tandis que la Compagnie Nationale des Radiateurs fabrique elle-même sa matière première : la fonte.

M. Stanislas ZORYK a donc vécu une carrière professionnelle importante par sa durée et sa connaissance d'ensemble des techniques de fabrications qui lui ont permis de restituer très souvent de mémoire, des procédés, des machines qui sans lui seraient tombés dans l'oubli.

Histoire d'IDÉAL-STANDARD à Aulnay

A l'origine, l'AMERICAN-STANDARD opère aux U.S.A. et au Canada. Mais aussi en Europe, Amérique du Sud, Centrale et Pacifique Sud.

C'est l'unique spécialiste mondial du confort de l'habitation dans le domaine du chauffage et de l'équipement sanitaire, et bien sûr, dans le chauffage industriel.

Louis COURTOT 1861-1930, ingénieur de l'Ecole Centrale de Lyon 1882, fervent partisan de l'amélioration du chauffage central décide de s'associer avec l'American Radiator après un voyage aux USA.

Louis COURTOT va profiter des moyens de production et de la standardisation des modèles pour créer un modèle adapté au marché : la chaudière Idéal-Classic. La Cie Nationale des Radiateurs est créée en 1898 avec la fonderie de Louis COURTOT à Dôle (Jura).

En France, la Compagnie Nationale des Radiateurs est issue en 1898 de l'American Radiator par l'acquisition de la Fonderie Louis-Courtot à Dôle (Jura) qui devient administrateur de la nouvelle société. Celle-ci comptait 800 personnes en 1914.

Mais la concurrence en France incite la société américaine à se concentrer en région parisienne où elle installe entre 1923 et 1931 6 usines aux activités complémentaires dont le cœur sera l'usine d'Aulnay.

Lors de la création de l'usine en 1925, des Polonais et leur famille furent déplacés de l'usine de Dôle à la nouvelle usine d'Aulnay afin que les ouvriers encadrés par des éléments de la maîtrise apportent leur savoir faire.

Ce fut la première vague de la main d'œuvre immigrée. Les Polonais étaient réputés très durs à la tâche.

La Compagnie Nationale des Radiateurs installe une usine à Aulnay-sous-Bois. Construite au cours des années 1923-24 sur une surface de 15,66 ha.



collection CAHRA

25 ans plus tard, des Polonais employés chez Idéal-Standard posent à Aulnay sur un chantier en construction.



document « Le monde d'Idéal »

Cuisinière Culina

La première coulée de fonte eut lieu le 26 avril 1924. Les fabrications de cette nouvelle usine portaient sur :

- Les radiateurs dont la fabrication sera abandonnée au début de 1931 au profit de l'usine de Dammarie-les-Lys ;
- Les petites chaudières ;
- Les fourneaux « Culina » (Calorifères en fonte émaillée tête de nègre ou blanche, poêles à charbon, cuisinières et réchauds à gaz).

Ces trois matériels à usage des particuliers.

Une deuxième phase de construction fut entreprise en 1930 comprenant :

- un groupe de bâtiments métalliques destinés aux ateliers d'entretien, de tôlerie et d'émaillage de baignoires
- un groupe de bâtiments de quatre grandes halles en béton constituées d'une couverture en voûte conçues par l'ingénieur français Eugène FREYSSINET (inventeur du béton précontraint en 1928). Ces bâtiments étaient destinés à la fabrication des grosses chaudières après leur transfert en 1931 de l'usine de Dôle à celle d'Aulnay.

CONFORT MODERNE
C'EST TOUT D'ABORD

CHALEUR A VOLONTÉ

EAU CHAUDE EN ABONDANCE

LE CHAUFFAGE CENTRAL

"IDEAL CLASSIC"

Vous souhaitez tout cela dans les meilleures conditions d'économie, optez pour le chauffage système qui dispose est le plus complet de l'époque pour particuliers.

Alors appelez-nous pour parler et prévoir les détails d'un confort dans le logement.

Une équipe sera, demandez la brochure descriptive qui vous sera adressée gratuitement au reçu du coupon ci-joint.

COMPAGNIE NATIONALE DES RADIATEURS
149 Boulevard Haussmann, PARIS (8^e)

LYON MARSEILLE NIMES
Office de la Région de la Côte d'Azur

BOULOGNE-BELLEVILLE
18, Cours d'Alsace-Lorraine

ROUEN
10, Rue de la République

document « Le monde d'Idéal »

Le confort moderne

En 1932 une section sanitaire américaine se joint la CNR et c'est le lancement de la fabrication des baignoires en fonte émaillée avec les techniques de la « SANITARY ».

En 1949, la Compagnie Nationale des Radiateurs (CNR) change de raison sociale et devient IDÉAL-STANDARD au capital de 29 420 850 francs.

Le siège social est situé 149, boulevard Haussmann à PARIS 8^{ème}.

Les fabrications et les moyens de la fonderie

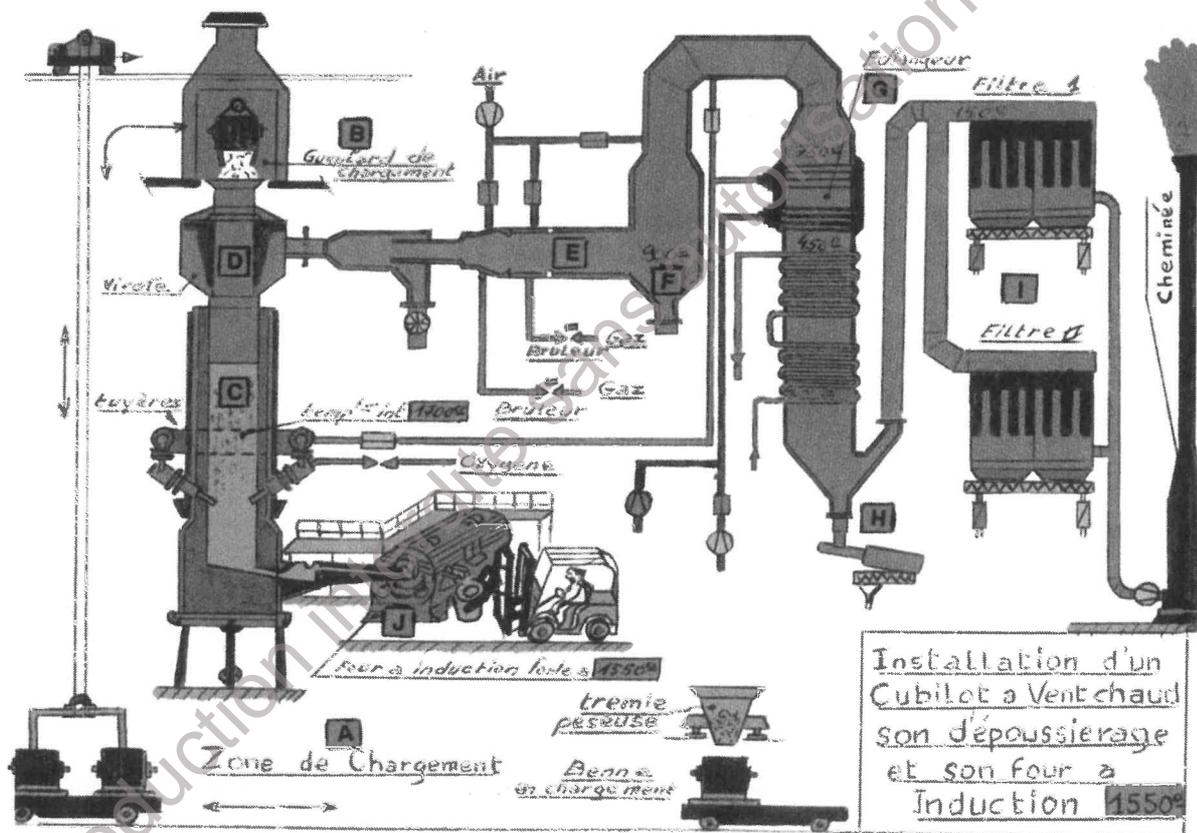
Le but est d'obtenir un alliage, la fonte, qui sera coulée à la sortie du haut fourneau, nom-

mé cubilot dans des moules pour obtenir des éléments de radiateurs, de petites ou grosses chaudières, des baignoires.

La préparation de l'alliage

La préparation de l'alliage est réalisée avec un dosage des éléments entreposés dans d'énormes casiers. Quelques chiffres de matériaux relevés pour l'année 1961 :

▪ fonte neuve :	24 000 t
▪ vieilles fontes :	20 000 t
▪ ferrailles	7 500 t
▪ coke de fonderie :	11 000 t
▪ coke de four	2 700 t



collection ZORYK

Schéma d'installation d'un cubilot

Du parc à matériaux sont prélevés les éléments nécessaires à la fabrication du type de fonte recherché. Le dosage est effectué au moyen d'une trémie peseuse alimentant une benne de chargement (A) hissée à la partie supérieure du cubilot (B), dans le gueulard de chargement. La fonte est obtenue au cœur du cubilot (C) par combustion

du coke et des fontes de seconde fusion à 1700°C.

En 1967, les cubilots A et B à vent froid de capacité de 8 tonnes/heure sont remplacés par un seul, le cubilot C de 30 t/h avec récupération des gaz par l'intermédiaire d'un échangeur pour le réchauffement du vent à 550°C et le réintroduire

dans le cubilot. Un système de dépoussiérage est enfin installé.

Le moulage

Le moulage est l'opération essentielle de la fabrication. Dans le moule, le noyau est la pièce qui va occuper les parties creuses de la pièce finie. Le noyau est maintenu dans le sable emplissant le moule par des crochets dits « queue de cochon ».

Les moules sont conçus en châssis par un système de projection centrifuge de sable.

Le sable est la matière première la plus importante du moulage. Le sable utilisé pour le noyau du moule, brûlé, est évacué sur une décharge. Le sable extérieur de moulage est réemployé. Le moulage nécessite un important tonnage de sable :

- sable de noyautage : 16 500 t
- sable de moulage : 12 000 t
- divers déchets évacués d'usine : 39 000 t

Pour satisfaire à ces contraintes, dans l'enceinte de l'usine un assemblage de voies ferrées d'une longueur de 3 km et 12 aiguillages a été installé, une locomotive faisant transiter par la gare d'Aulnay :

- 3 900 wagons reçus chargés ;
- 6 200 wagons expédiés chargés.

Jusque dans les années 50, la fabrication était pratiquement saisonnière. Dès le mois de septembre il y avait une recrudescence de la demande d'appareils de chauffage si bien qu'il était procédé à une embauche massive de main d'œuvre libérée au printemps.

Fabrication des baignoires



document CAHRA don de Madame GENTE

Coulée de fonte pour la fabrication des baignoires

En 1931, d'anciens bâtiments sont destinés à la fabrication et à l'émaillage des baignoires.

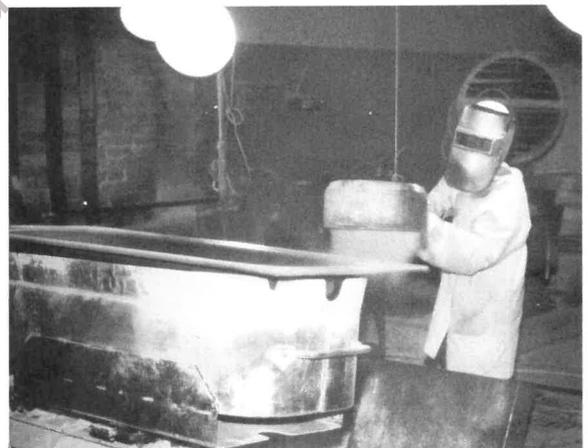
Fonderie des baignoires

Après coulage et démoulage, l'ébarbage comprend le dessablage dans un tunnel de grenailage, et le meulage automatique des bords.

2^{ème} passage en tunnel de grenailage avant émaillage.

Emaillage des baignoires

Lorsque la baignoire est sortie du four à 900°C, elle est présentée suspendue et pivotant sur elle-même. Autour, deux ouvriers commandent des boîtes d'émail à vibreur projetant l'émail sur les parois de la baignoire incandescente. Le visage des opérateurs est protégé par une cagoule étanche et alimentée en air frais. Le reste du corps est revêtu d'une combinaison ignifugée. Leur respiration est protégée des dégagements de gaz nocifs causés par le contact de l'émail sur la fonte rouge. Ce procédé était établi depuis les débuts de l'émaillage.



document CAHRA don de Madame GENTE

Emaillage d'une baignoire

Le travail des émailleurs était réparti en quatre postes de 6 h par 24 h, soit 36 heures de travail par semaine en six jours. Les conditions de travail justifiaient largement cet horaire exceptionnel.

Fabrication des émaux

Entièrement fabriquée à l'usine dans quatre fours à fusion dont la température atteint 1200°C. La « fritte » produite est séchée sur un transporteur à infrarouge et réduite dans des broyeurs à boules.

La production est de 400 baignoires par jour.

Le département baignoires fermera en 1970.

Fabrication des grosses chaudières

(Nous n'évoquerons pas les petites chaudières dont le procédé est peu différent).



photo Alain BERNUZEAU

Les ateliers des grosses chaudières

Quatre grandes halles sont destinées à la fabrication des grosses chaudières.

La première halle abrite :

- 11 étuves de noyautage ;
- Un stockage de chariots à noyaux ;
- Un service entretien (fonderie, sablerie) ;
- Un emplacement de deux cubilots à vent froid ;
- Une zone de moulage à main de pièces spécifiques.

La deuxième halle abrite :

- La fabrication des noyaux C ;
- La sablerie C : traitement de sable pour le moulage ;
- La fabrication des sections.

La troisième halle abrite :

- L'ébarbage suppression des supports noyaux et sable noyaux ;
- Les épreuves essais de résistance ;
- La production air comprimé ;
- Le magasin entretien.

La quatrième halle abrite :

- Le lapidage ;
- L'usinage des sections ;
- Le montage et assemblage des grosses chaudières.

La fonderie C possède 6 unités.

Les éléments du fonctionnement :

Au centre de la zone : une table tournante circulaire (A) de 7 mètres de diamètre.

Autour : une double chaîne de transporteur à rouleaux (convoyeurs) en forme d'anneau allongé de 6 m de rayon à chaque extrémité et d'une longueur de 30 mètres.

Deux transporteurs à bande aériens traversent la chaîne pour l'alimentation en sable frais (F).

Deux transporteurs à bande souterrains (G) récupèrent le sable sous les tables des 6 unités.

Le transporteur (H) sous les tables de démoulage reçoit le sable chaud et sec des moules.

La fonderie C est équipée de 2 cubilots à vent froid débitant 10 t/h au moyen d'une poche creuset mobile de 1,5 t.

Une sablerie équipée de 4 broyeurs alimente les unités de moulage. Elle intervient pour le recyclage du sable chaud des moules, ajout d'ingrédients (argile, noir minéral, sable neuf, humidité).

Fonctionnement

Sur la table (A) se trouve $\frac{1}{2}$ modèle de dessous milieu et $\frac{1}{2}$ modèle de dessus milieu, formant une section et $\frac{1}{2}$ modèle de dessous façade et $\frac{1}{2}$ modèle de dessus façade formant une section.

En position (1) Poste pose de châssis vide et des clous support de noyaux par un opérateur, pulvérisation de la plaque avec du produit anti-adhérence.

En position (2) un opérateur remplit le châssis de sable tombant du transporteur aérien (F) à bande. Il doit aussi serrer le sable manuellement.

En position (3) un opérateur exerce un serrage complet dans le châssis par turbine à projection de sable sur toute la surface du châssis.

En position (4), poste de moulage. Deux opérateurs participent aux opérations de démoulage du châssis par vérins pneumatique et pose sur la plaque support :

- prise du demi- moule par vérin pneumatique ;
- mise en place du noyau dans le demi moule sur les clous noyés dans le sable ;
- puis fermeture avec le $\frac{1}{2}$ moule du dessus ;
- déplacement de la plaque avec son moule sur le transporteur à rouleaux dans la zone de coulée (zone B).

Les quatre opérations doivent être simultanées.

Les moules sont sur les plaques inclinées (pour éliminer les bulles d'air). Ils sont serrés avec des serre-joints en attente, travail exécuté par un ouvrier.

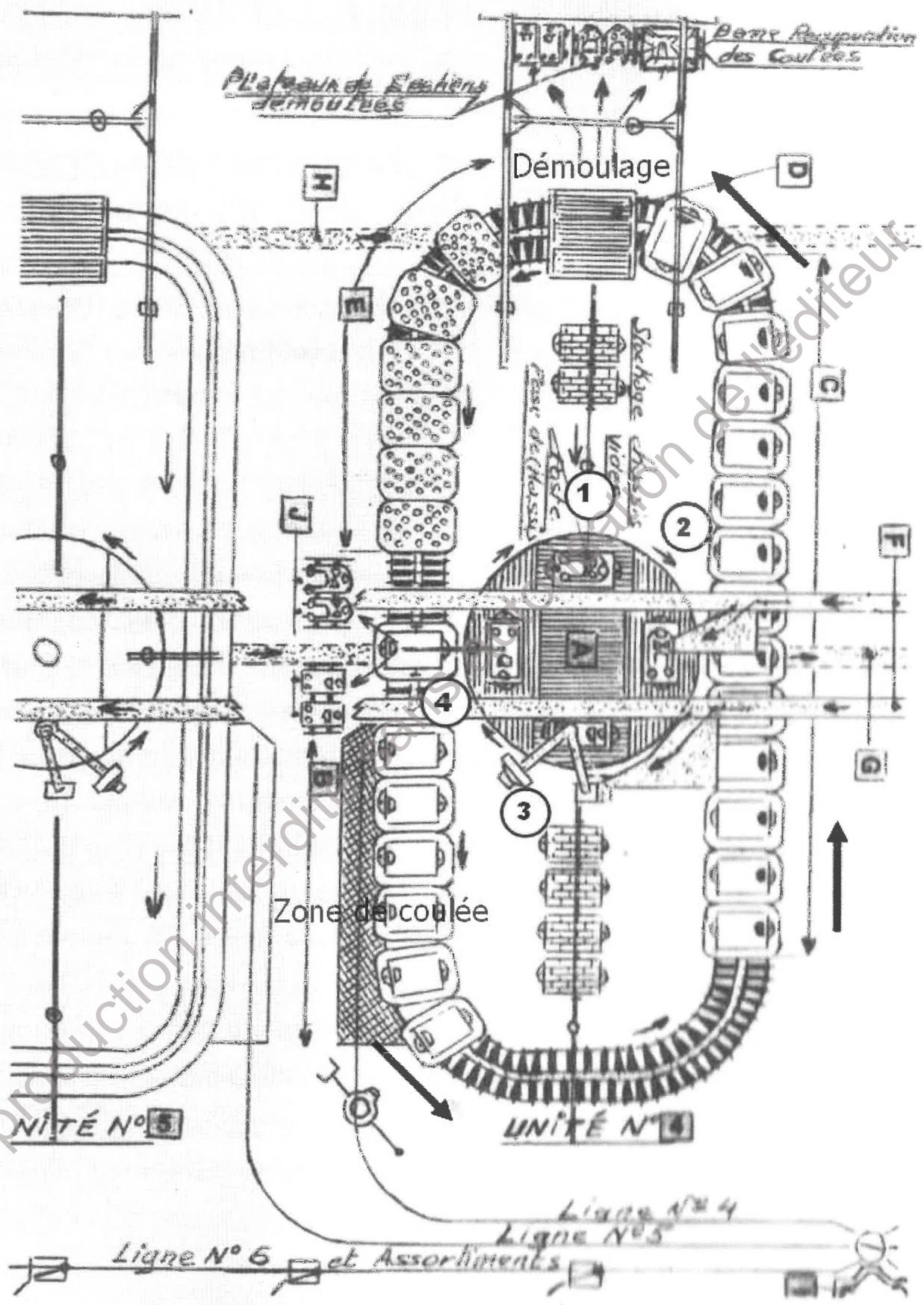
La fonte, à la sortie du cubilot (capacité de 10 t/h) est transportée avec une poche de creuset de 1,5 t suivant la **ligne n° 4** ; un ouvrier spécialiste secondé d'un aide effectue la coulée.

Les moules passent en **zone C**, de refroidissement de la fonte liquide pour atteindre le temps de démoulage en **zone D**.

Le moule est pris par un palan à air comprimé et vibreur afin d'être vidé de son sable.

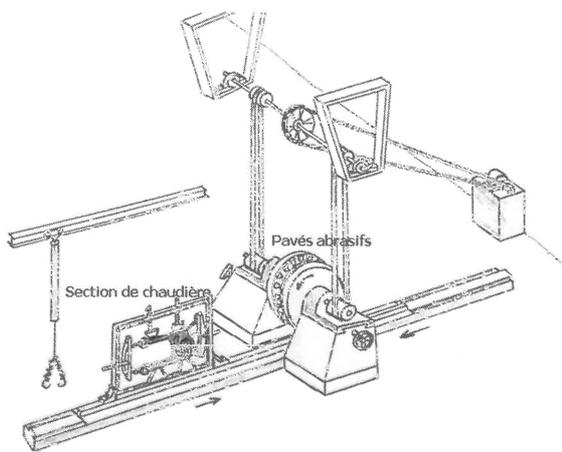
La section, à l'aide de crochets est retirée et stockée sur un plateau.

Les sections devront subir de nombreuses interventions dans des lieux différents : ébarbage, épreuves d'essais, lapidage, pour s'achever avec le montage des grosses chaudières. Toutes ces opérations se font simultanément.



Fonctionnement d'une unité de fonderie (vue en plan) avec positionnement des servants

© S. ZORYK



© S. ZORYK

Lapidaire à pavés abrasifs

Nouvelles modernisations de l'usine

En 1963 la Sté IDÉAL-STANDARD reçoit une augmentation de capital de 23 079 150 francs constitué d'une incorporation de réserve, portant ce capital à 52 500 000 francs.

En deux années, 1966-67 :

Remplacement de deux cubilots à vent froid de 8 t/h par un seul cubilot de 30 t/h qui alimentera l'ensemble des trois fonderies. La fonte est produite en quantité supérieure et avec de meilleures caractéristiques mécaniques.

Mais surtout la récupération des gaz et le recyclage de la chaleur par un échangeur permettent le réchauffement du vent à 550°C, réinjecté dans le cubilot.

Suppression de la pollution des rejets dans la nature, au bénéfice des riverains, par dépoussiérage.

Economie de coke de fonderie.

Installation d'un pont roulant au sol balayant 200 m² pour déchargement et stockage, puis pesage et alimentation du nouveau cubilot.

En fonderie B : installation d'un appareil de moulage automatique, sans châssis. Gain de personnel, amélioration des conditions de travail.

Dans la sablerie C : installation d'une cabine de contrôle automatique en continu intégrant des données d'humidité, température, d'analyses d'éléments (argiles, voir animal sable, eau, etc.) avec correction immédiate de la composition du sable de moulage.

Au noyautage C : création d'un chantier moderne de fabrication des gros noyaux des mou-

les (1,20 m x 2,00 m) au noyau de deux machines américaines.

Au bâtiment usinage A en 1968-69 : installation d'une machine transfert (Renault) – machine automatique permettant l'usinage complet, en continu des sections des petites chaudières –. Toutes les opérations (mécanique surfacage, alésage, perçage, etc.) sont effectuées sans interventions humaines.



photo Alain BERNUZEAU

Vue des parcs à ingrédients

En avril 1970 : Arrêt de fabrication des baignoires. Elles subissaient la concurrence des baignoires en plastique beaucoup plus légères et moins onéreuses.

En 1972, au cubilot B, installation d'un four à induction « Junker ». Production de 30 t/h de fonte et stockage de 56 t le réservoir permet d'écarter la demande irrégulière des productions, l'homogénéisation de l'analyse du métal et la spectrométrie permet une réaction rapide de correction.

Décision d'arrêt des cubilots C. La fonderie sera exécutée par des tracteurs thermiques avec des poches d'une tonne recueillies à la sortie du four JUNKER au cubilot B et transportées et coulées dans les moules sur transporteurs des unités 1 à 6 distantes de 250 à 300 m du four.

•••



Le recrutement et l'immigration

OFFRE D'EMPLOI

POUR
AULNAY-sous-BOIS
 15 kms avant PARIS
 1.500 mètres de la Route PARIS-MEAUX

HOMMES ROBUSTES

SANS CONNAISSANCES SPÉCIALES

sont demandés par :

IDEAL-Standard

Très importante fabrique d'appareils
 de Chauffage Central et de Cuisine

- SALAIRES ÉLEVÉS
- PRIMES
- CANTINE
- AVANTAGES SOCIAUX

Eventuellement transport assuré dans
 région non desservie.

ÉCRIRE OU SE PRÉSENTER A :

IDEAL-Standard
 Avenue de Saint-Germain
AULNAY-sous-BOIS (S.-&-O.)

IMP. LALLEMENT - DUCHE

Collection M. ZORYK

Prospectus distribué dans les années 50

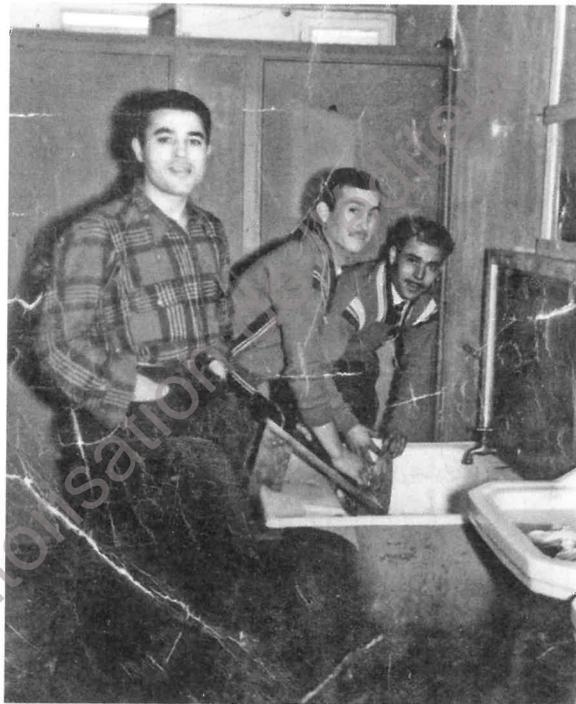
Depuis la fin de la guerre, les étrangers étaient majoritaires parmi les ouvriers de l'usine, qu'ils soient Français ou étrangers les recrutés doivent être jeunes, robustes et en bonne santé, spécialement sans problèmes pulmonaires. A l'exception de quelques cadres, après une formation d'ingénieur à l'école de fonderie, ou de jeunes ouvriers titulaires d'un CAP, il n'est pas demandé de spécialités. Comme dans les autres usines sevranaises beaucoup sont embauchés par parrainage, et aussi relations familiales.



collection MORALES

Daniel MORALES devant le foyer

Dès son installation en 1923, la C.N.R. avait fait installer des baraquements destinés aux immigrants. Très sommaires ils avaient été reconstruits et augmentés plusieurs fois pour atteindre 9 bâtiments pour une population de 350 personnes maximum.



collection MORALES

Daniel MORALES fait la lessive

Vers 1955 sont arrivés les européens : Espagnols, Portugais, Hongrois, Italiens recrutés sur place, voyage payé en train, formalités en règle, les immigrants signaient leur premier contrat de 6 mois très rapidement à l'usine IDÉAL-STANDARD.

Le foyer était établi allée de Suriège sur le territoire de Sevrans.

En 1962, on relevait :

▪ Français de métropole :	1 226	
▪ Français d'Algérie :	372	
▪ Marocains :	222	642
▪ Tunisiens :	48	
▪ Etrangers de 11 nationalités différentes dont Maliens devenus majoritaires les années suivantes :	414	

Total : 2 282

...



Les conditions de travail

La fonderie industrielle réunie plusieurs nuisances difficilement supportables :

- Le bruit « avec des seuils de nocivité certaine, avec une gêne quotidienne à laquelle on ne s'habitue pas ».
- La chaleur, parfois intenable les ouvriers sont proches de la fonte en fusion à près de 1500°.
- La poussière : la plupart des ateliers sont parcourus par des particules de sable, associées à la chaleur procurent des gênes respiratoires étouffantes.

Les noyauteurs, les démouleurs sont exposés aux sables brûlés et pollués, de même que les ouvriers intervenant sur les machines et les réparateurs risquent d'être atteints, comme les mineurs, par la silicose. Cette maladie peut se révéler tardivement.

Peu de femmes travaillent en fonderie. Pourtant elles sont appréciées pour leur habileté manuelle. Ainsi au noyautage, elles procèdent à l'ébarbage à la lime afin de supprimer les impuretés de certaines pièces L'une d'elles confie : « quand je suis rentrée, le bruit, les grincements, la saleté, tout ce que vous voulez ; ça m'a fait un de ces effets... J'ai dit, je tiendrais le coup, je me suis accrochée... »

Le poste le plus éprouvant était l'émaillage des baignoires par projection manuelle d'émail en poudre. Il fallait un réel tour de main pour obtenir une couche d'émail de 1m/m à 1,5 sur a baignoire maintenue à 980°C.



document CAHRA don de Madame GENTE

Deux émailleurs

Sur la photo l'émailleur en premier plan ne porte pas de cagoule. Peut-être temporairement ou par gêne ?

Le service méthode a institué un rythme de travail rigoureux basé sur le rendement qui est sen-

sible sur la feuille de paye. Les cadences encouragent la négligence de la protection personnelle pour certain ajoutés au mal-être permanent ambiant. D'où abandon de chaussures, casques, masques, qui justifient les 4 000 examens médicaux et les 2 600 radioscopies en 1961.

Entre 1961 et 1975, les rapports dénombrent une moyenne de 400 accidents du travail annuels, certains très graves et même mortels.

Quelques exemples ont été cités par d'anciens salariés. Un ouvrier a eu le bras arraché en intervenant sur le tambour d'un tapis de transporteur engorgé de sable. Sa main happée fut broyée.

Un ouvrier d'entretien, pendant son service de nuit est entré dans un broyeur. Fausse manœuvre ? L'engin s'est mis en route. La victime n'avait aucune chance de survivre.

Comme d'autres anciens, Daniel MORALES a entendu parler de la chute d'un ouvrier dans le gueulard de chargement d'un cubilot.

L'activité de fonderie de l'usine était tristement célèbre par ses accidents et les maladies professionnelles.

Témoignages d'anciens membres du personnel

Toutes les personnes embauchées devaient pouvoir exécuter des tâches n'exigeant aucune formation.

Avant et surtout après guerre, les principaux étrangers étaient Polonais, qualifiés alors de « marche ou crève » tellement ils mettaient d'acharnement à suivre les normes de production.

Certains postes étaient extrêmement durs suivant l'informateur. Les ouvriers étaient en général bien protégés – pour l'époque – avec des chaussures de sécurité, un casque et un masque suivant le poste. Le casque était obligatoire mais dès que le chef de service avait tourné le dos, ils l'enlevaient ça les gênait pour travailler au rendement. Les équipes travaillaient en 2x8 ou 3x8, la cantine était assurée.

Deux équipes se relayaient au noyautage : celle de nuit commençait à 3 h 30 et celle du matin à 11 h 30.

En 1964 sont arrivés 400 Maliens. Ces Africains étaient particulièrement fragiles à la mauvaise saison. Les chaussures de sécurité étaient une gêne et ils les ôtaient souvent d'où

des fractures nombreuses qui justifiaient l'hospitalisation.

Le service médical de l'usine comptait deux médecins dont un à plein temps, un radiologue chef de service à l'Hôtel-Dieu, une fois par semaine et une conseillère sociale du travail, trois infirmières plus une de nuit, un équipement radio et développement immédiat pour petites fractures osseuses ce qui se traduisait, en 1961, par 4 000 examens médicaux, 2 100 radiographies et 2 600 radioscopies.

En 1962, le personnel atteignait 2 282 personnes dont 200 femmes.

M. ZORYK constate que l'origine de la plus grave et fréquente des maladies est celle causée par la silicose. Il confie : « déjà, lorsque j'étais contremaître, une visite médicale avait révélé que j'avais les poumons noirs. On m'a proposé de me changer de poste, mais à l'époque, on ne parlait pas de risques concernant la santé. Il n'y avait même pas de masques. Ce n'est qu'en 1955 qu'on s'est vraiment occupé de la sécurité sanitaire. Une visite obligatoire tous les trois mois ou six mois suivant l'exposition des postes. Ceux qui étaient dépistés étaient déplacés sur des postes moins dangereux. Mais les ouvriers n'étaient pas d'accord, car ils gagnaient moins ».

A propos des conditions de travail, Daniel MORALES, entré en 1957 au noyautage se souvient qu'il travaillait avec ses propres espadrilles à semelles de caoutchouc jusqu'à ce qu'on lui fournisse des chaussures de sécurité. Mais hélas, il y avait à l'intérieur un renfort métallique bien gênant qui se traduisait par des chaussettes systématiquement percées. De guerre lasse, Mme MORALES préféra acheter des chaussettes neuves.

Concernant les casques, ils n'étaient pas fournis dans son service – au contraire de l'encadrement et des personnes étrangères au service.

Pourtant il arriva une fois où une pièce du palan lui érafla le cuir chevelu, l'infirmière prétendant lui raser la zone concernée et peut être au-delà, il refusa tout net. Sans chercher plus loin, elle lui plaqua des beaux morceaux de sparadraps sur le pansement et sur les cheveux. Une tâche supplémentaire pour l'épouse qui dut décoller sans couper les cheveux.

Pour continuer avec la sécurité, il faudra attendre les débuts des années 60 pour obtenir des gants. Les mains s'étaient endurcies au point d'être insensibles aux piqûres usuelles. Avec les gants fut fourni un tablier de cuir qui permit de protéger le bleu de travail car ce n'était pas une sinécure pour les femmes de les nettoyer. Certains ouvriers attendaient que leurs bleus « tiennent debout » pour les renouveler.

Par contre, quelques uns avaient trouvé une solution astucieuse pour laver leur linge. Dans les douches communes, Daniel avait remarqué que les Maliens se savonnaient sous la pomme de douche, trituraient avec leurs pieds le linge arrosé par l'eau savonneuse ruisselant sur leur corps.

Horaire de travail au noyautage

L'année 1962 est particulièrement chargée uniformément avec des journées de 10 h 30 à 11 heures par jour.



document « Le monde d'Idéal »

La pointeuse

De même pour l'année 1965 de 10 h à 11 heures par jour.

1969 de 9 h 30 à 10 h 30 par jour

1970 la moitié de l'année est payée en heures normales les autres à 25 %.

En 1973 apparaissent les feuilles de paye dactylographiées.

USINE D'AULNAY

PAIEMENT LE :

NOYAU
TLU.2.08

2 3 2 8

MORALES CANAMARÉ
MO OS2 RES Da
Noyateur niel

REMUNERATION	HEURES	TAUX	MONTANT NF	JOURS	DEDUCTIONS
AU TEMPS	72	2,15	1,08		ACOMPTES PAVES
			63,00	12	N.FRS. LE
BONI	420	2,15	9,03		0,47 225
AUX PIÈCES	32	2,96	95,99		ACHATS
	105	3,52	375,11		TOTAL
MAJORATION	14 1/2	25%	19,95		0,24 C.A.C.
	8 1/2	50%	15,18		46,00 SEC. SOC.
DOUCHES					6,61 RETRAITE
ARRÊT C. C.	10	2,08	20,80		1,65 ENTR'AIDE
					CANTINE
			43,60		Saisie arrêt
PANIER	28	0,34	9,52		
PRIMES DIVERSES					17,52
indemn. de transport			8,00		
GAIN BRUT			431,16		54,94
DEDUCTIONS			54,94		TOTAL
NET A PAYER			376,22		

FICHE DE PAYER A CONSERVER

URSSA F., 47, Avenue Simon-Bolivar, PARIS-19^e-204.78.032.0001 J

collection MORALES

Fiche de paye de 1962

De nouvelles rubriques figurent : primes de douche, de casse-croûte bien que celle de panier soit maintenue, de chaleur durant les mois d'été. Résultats vraisemblablement obtenus par la négociation syndicats - patronat.

Dans ces conditions Daniel MORALES ne pouvait pas manger à la cantine. Chaque jour, il apportait deux sandwiches (1/2 baguette plus un bâtard) garnis de charcuterie plus des fruits qu'il mangeait sur place en compagnie de ses collègues. L'hiver la halle n'était pas chauffée et chacun se pressait autour du brasero. Daniel avait confié qu'il mangeait souvent des oreilles de cochon, si bien qu'il y avait toujours une place au chaud de disponible. Quand aux repas servis par la cantine, ils n'étaient pas adaptés aux musulmans. Ceux-ci devaient manger en communauté dans un local réservé à cet effet.

Daniel MORALES reconnaît qu'il y avait parfois des tire-au-flanc mais le médecin de ville savait très bien ne pas se laisser abuser. D'autre part le remboursement des jours indemnisés ne valait pas une feuille de paye complète. Les familles restées aux pays attendaient les mandats venus de France.

Daniel MORALES n'avait droit qu'à une visite médicale annuelle et apparemment ses poumons n'ont pas été atteints par la silicose.

Centre de Fraie: 184 Matricule 2228
Nom et Prénom: MORALES CANAMARÉ
DANIEL
Mois de: SEPTEMBRE 1974
Paielement le: 11/10/74
TEG: 7,09
Heures normales: 168,00
Heures travaillées: 0,00

LIBELLES	BASES OU NOMBRES	TAUX	GAINS	RETENUES
AU TEMPS	6,75	15,45	104,29	
AU RENDEMENT	173,25	15,45	2676,11	
ANCIENNETE 7%	180,00	7,39	89,33	
TOTAL			2870,33	
TX HORAIRES MOYEN		15,95		
H.S. 25%	15,00		59,81	
DOUCHES	20	3,99	79,80	
CASSE CROUTE	20	3,55	71,00	
PRIME DE CHALEUR	42,25	0,3	13,94	
BRUT IMPOSABLE			3094,88	
PANIER	30,00	1,18	35,40	
SS MALADIE 1%	3130,28		31,30	
SS MALADIE 2,5%	2320,00		58,00	
SS VIEILLESSE 3%	2320,00		69,60	
RETRAITE 1,76%	3094,88		54,47	
CHOMAGE 0,16%	3094,88		4,95	
NET IMPOSABLE			2876,55	
TRANSPORT			23,00	
ENTRAIDE			3,00	
Acompte du:				
du: 27/09	2900,00			2900,00
du: 27/09				0,99
Ancien appoint:				3123,01
Totaux:			3153,28	
Net à payer:			30,27	
Nouvel appoint:			4,73	
PAYER			35,00	

collection MORALES

Fiche de paye de 1976

Ce que retient surtout son épouse c'est la trace laissée sur la peau, les vêtements par la composition des matières formant le noyau des moules. Et l'odeur que sa mère identifiait immédiatement lorsqu'elle rendait visite à sa fille : « Tiens ! Daniel est passé ? ».

Le syndicalisme

« Avant 1968, les grèves étaient ponctuelles, pour des motifs particuliers, internes à un atelier, mais pas suivies obligatoirement par l'ensemble du groupe. La durée pouvait être brève : une heure et les gars repartaient au boulot. D'autres, une journée mais avec les syndicats et les représentants du patronat avec des résultats satisfaisants. »

D'après l'ex-syndicaliste, la CFDT avait 15 % de partisans et la CGT 75 % en 1969. Le reste était partagé entre FO et la CGC.

Les luttes sociales

Progressivement cette stratégie se répand sur toute une chaîne de fabrication et s'accélère dans les années 70. En avril 1970 un chef d'atelier avait eu une altercation avec un ouvrier marocain. Celui-ci se sentait insulté et deman-

dait une excuse publique devant toute l'usine. Difficile à admettre par la direction. Tous les ouvriers musulmans ont décidé la grève. Finalement la situation restant bloquée, le chef d'atelier prononça des excuses publiques dans la cour noire de monde de plus d'un millier de personnes. Et le chef d'atelier embrassa l'ouvrier qui était face à lui sous une ovation générale et le travail reprit immédiatement.

C'était finalement un combat pour la dignité du travail.

FIN J F (P N F Y T I)

MINISTÈRE DU TRAVAIL
Direction Générale du Travail et de la Main-d'Œuvre
DIVISION DE LA STATISTIQUE ET DE LA DOCUMENTATION

CONFLITS DU TRAVAIL

DÉPARTEMENT : 93

Activité touchée par le conflit : Appareils de Chauffage

I. A. R. H. A. : S. T. R. M. O. B. E. S.

Commune : B. S. G. G. M. A. N. Y. A. U. N. A. Y. S. A. S. B. M.

Nombre d'établissements intéressés : 1
(Les succursales seront comptées chacune pour un étab.)

Durée du conflit :

Le travail a cessé le 30.11.1970 à 11 heures.
Le travail a repris le 14.12.70 à 5 heures.

Effectifs :

du ou des établissements intéressés : 1.250
Heures perdues : 4005
avant cessé le travail au début du conflit : 42

Origine ou motif principal du conflit (1) :

1. Questions syndicales.	3. Horaires de travail.
2. Salaires.	4. Embauchage ou licenciement.
a. Tarifs horaires.	5. Conditions de travail.
b. Bonus et additifs.	6. Conflits de solidarité.
c. Mode de paiement.	7. Autres motifs (à préciser au verso).
d. Reclassement.	
e. Diverses questions au verso.	

Le conflit s'est-il terminé pour les salariés par :
Une réussite — Un échec — Une transaction (1)

Observations : (Voir au verso).
(1) Rayer les mentions inutiles.

document « Le monde d'Idéal »

Procès verbal dressé à l'occasion d'une grève et adressé au Ministère du Travail (recto)

Lock-out : « fermeture d'ateliers, d'usines, décidée par des patrons qui refusent le travail à leurs ouvriers pour briser un mouvement de grève ou riposter à des revendications" (Le Robert)

Des chiffres : 15 jours de grèves, heures perdues 4005, grévistes 40 et 200 ouvriers arrêtés représentant vraisemblablement l'ensemble de la chaîne.

Le personnel de l'atelier Ebarbage B (40 ouvriers) demandait une augmentation de 1 F de l'heure.

La direction accorde une augmentation de 0,30.

à la suite de cette décision le personnel de l'atelier Ebarbage H qui travaille sur des pièces plus lourdes que en atelier B et mécontent de voir leurs salaires dépasser par ceux de l'atelier B) a été mis en grève pour augmentation de leur salaire

Les ateliers de Fonderie A et B sont obligés de stopper

200 ouvriers sont lock-outés le 3 décembre 1970

document « Le monde d'Idéal »

Procès verbal dressé à l'occasion d'une grève et adressé au Ministère du Travail (verso)

En 1973, une grève de revendications salariales a échoué. Le climat économique a changé et certaines usines commencent à fermer. Les syndicats n'avaient plus la même cohésion. La CGT affiche moins de combativité : elle accompagne plutôt que provoque les mouvements de revendications. CGT et CFDT représentent le même pourcentage de voix 37,5 % par les adhérents.

Fermeture et occupation

Avec la crise déclenchée par le choc pétrolier de 1973 découla une série de hausse des prix de la fonte de récupération, du coke, du fuel et des chantiers de construction du bâtiment.

En janvier 1975, une première liste de licenciements de 683 personnes est communiquée suite à l'arrêt de différents secteurs.

Mais certains jugent que la direction américaine, aurait choisi d'abandonner sa filière chauffage. Par ailleurs sa volonté d'extension bloquée par la commune d'Aulnay aurait emporté la décision de fermeture.

En octobre 1975 Idéal-Standard ferme ses portes licenciant en tout 2 920 personnes. « Quand on a fermé, on était un certain nombre de syndicalistes qui nous sommes dit que ce n'était pas possible de baisser les bras. On s'est battu

avec le tribunal de commerce pour montrer que c'était viable ».

L'occupation de l'usine fait l'unanimité des syndicats, mais la CFDT et la CGC proposent aux seuls syndicats d'assurer seuls la production comme l'avaient tenté les salariés de LIP en Franche-Comté en 1973 pendant 4 mois.

Les autres avec la CGT souhaitent empêcher le démantèlement de l'usine en conservant l'outil de travail prêt à démarrer dans l'éventualité d'une relance de l'activité.



Collection M. THERY

Défilé de manifestants avec engins en direction de Bobigny

La proposition de la CGT est retenue en Assemblée Générale. Aussitôt 150 grévistes vont occuper l'usine. Le but est de dissuader la police de récupérer des stocks, de sauvegarder aussi l'outil de production. Les communes environnantes soutiennent en nourritures les grévistes. Des stands sont installés sur les marchés de Sevran et Aulnay – tracts et ballons sont distribués. Quant à M. ZORYK lui aussi est resté dans l'usine : « *je suis resté dans mon rôle de responsable de la sécurité pour tout le matériel demeuré sous tension. L'Administrateur judiciaire avait prolongé mon contrat, donc je n'étais pas gréviste. J'ai entre autre maintenu une poche de fonte liquide pour en assurer l'emploi immédiat dans l'espoir d'une réouverture* ».

D'autre part, les grévistes organisent des « journées portes ouvertes », des concerts et des spectacles sont organisés dans l'usine afin que chacun, y compris les élus, se rendent compte que le combat continue.

L'extérieur est aussi informé par des manifestations spectaculaires avec l'aide de la CGT.

Un *sitting* est organisé devant l'Arc de triomphe en septembre 1975.



photo Alain BERNUZEAU

*En 1976 des élus visitent l'usine occupée
Au centre 1^{er} plan Robert BALLANGER député-maire
d'Aulnay-sous-Bois*

Un cortège de manifestants et d'engins de maintenance se rend d'Aulnay à la Préfecture.

Le 20 juin 1977 une des plus longues occupations d'usine de la région s'achève après 21 mois de présence constante d'ouvriers dont le nombre diminuait.

Après la colère et le désespoir

Un projet juste et équilibré est mis en place.

Le site industriel se dégrade rapidement révélant sa laideur sur ses 16 hectares. Après l'arrêt de ses nuisances, d'autres peuvent surgir.



photo Alain BERNUZEAU

En très peu d'années, le délabrement a commencé...

Le conseil municipal d'Aulnay prend la situation en main. Les terrains sont classés en zone urbaine à usage industriel, ce qui interdit l'intervention d'opérateurs privés.

Le député-maire Robert BALLANGER présente son projet au cabinet du Premier Ministre en février 1979.

Ainsi l'usine offrira ses bâtiments à une zone d'activité de PME permettant la création de

600 emplois et pour équilibrer la zone un programme de 300 logements sociaux et 60 en copropriétés seront construits.

Des nouvelles voies sont ouvertes. L'avenue Joliot-Curie qui traverse sous les voûtes des fonderies et joint les quartiers de Sevran et Aulnay. Les anciens branchements ferroviaires seront utilisés pour irriguer la zone d'activités.

Le chantier débute en 1981 par le démantèlement de tous les bâtiments annexes. Sont conservés les trois grands groupes d'ateliers, les bureaux et l'infirmerie. Les ateliers des grosses chaudières ont été amputés pour la construction des logements. Le centre d'activités de Chanteloup s'est superposé à l'usine Idéal Standard désormais bien ancrée dans l'Histoire. Remarquons que la dénomination Chanteloup correspond au secteur des « Fiches de Chanteloup » identifié sur un plan d'intendance de 1782.



document « Le monde d'Idéal »

Vue aérienne de Chanteloup

Un repas annuel qui perdure depuis 34 ans

Rendons la parole à Stanislas ZORYK :

« Lorsque nous avons reçu nos lettres de licenciement, j'ai organisé un repas, à l'intérieur de l'usine avec les gens de mon service.

Environ 15 jours après la fermeture de l'usine on se voyait encore avec des collègues qui n'avaient pas retrouvé de tra-



collection ZORYK

Stanislas ZORYK

vail. J'ai réuni dans mon garage à Sevran ceux de mon service plus ceux du bureau d'études avec qui on travaillait.

Deux ans après, j'avais retrouvé du travail et j'avais envie de rencontrer les collègues de l'usine pour évoquer le passé. Donc j'ai organisé une première réunion annuelle sur un terrain dans l'Oise prêté par une société qui avait longtemps travaillé pour IDÉAL-STANDARD. Je pouvais compter sur eux pour me dépanner de jour et de nuit et même le week-end. Leur spécialité était la grosse chaudronnerie et l'entreprise était déjà intervenue dès les débuts de l'usine. D'ailleurs, c'est cette même entreprise qui me recommanda auprès d'une usine d'embouteillage à Gonesse où je terminais ma carrière.

Ce premier repas fut organisé avec ma femme qui connaissait tout le monde puisqu'elle travaillait au bureau. Il y eut 53 couverts. Mais ensuite, les cadres sont venus « taper à la porte » car ils étaient isolés. Donc on a accepté, mais ce furent alors les gens du service technique et je me suis adressé à un restaurant de Villeparisis. Mais ce n'est pas tout : le siège social qui avait son repas annuel à Paris n'avait plus d'organisateur et l'usine de Blanc-Mesnil a suivi. Nous avons atteint 130 personnes et cette année nous serons 60, au bout de 34 ans. Les participants viennent de toute la France, mais tous les échelons professionnels ne sont pas concernés. Seulement à partir de la maîtrise (chef d'équipe) jusqu'à la Direction ».

Les nuisances

De 1953 à la fermeture, les riverains ne cesseront de se plaindre des nuisances occasionnées par le fonctionnement de l'usine.

Depuis fort longtemps il y eut certainement des démarches individuelles adressées au maire. Mais elles augmentèrent particulièrement en 1953 dès qu'apparut le Groupement de défense des riverains. Une des premières lettres destinées au préfet est datée du 24 octobre 1953. Les échanges de courrier sont sensiblement fréquents jusqu'en 1955.

Le 25 mai 1969, le président de l'association s'adresse au maire.

« ...Malgré de nombreuses pétitions et démarches depuis 1953, notre groupement vous adresse une nouvelle pétition de 504 signatures (représentant environ 2000 personnes) auxquels s'ajouteront les 500 logements de Rougemont à Sevran, sans compter les malades de l'hôpital René-Muret ».



document « Le monde d'Idéal »

Vue générale avec fumée

Apparemment les motifs de protestation demeurent principalement l'émanation de fumées noires chargées de poussières et de suie, accompagnées d'odeurs désagréables et suspectes.

S'ajoutent des nuisances sonores diverses, parfois des vibrations. Un système de dépoussiérage installé sur deux cubilots à vent froid n'a pas été suffisant pour satisfaire l'environnement humain.

Pas plus que les travaux importants pour la production avec un nouveau dépoussiérage sur le cubilot C n'évitera pas de nouvelles plaintes : « l'association des riverains a envoyé une lettre de protestation à la direction de l'usine qui répond le 4 juin 1971 qu'elle étudie : « une suppression des nuisances après une concentration du traitement groupé des poussières et fumés provenant du moulage ».

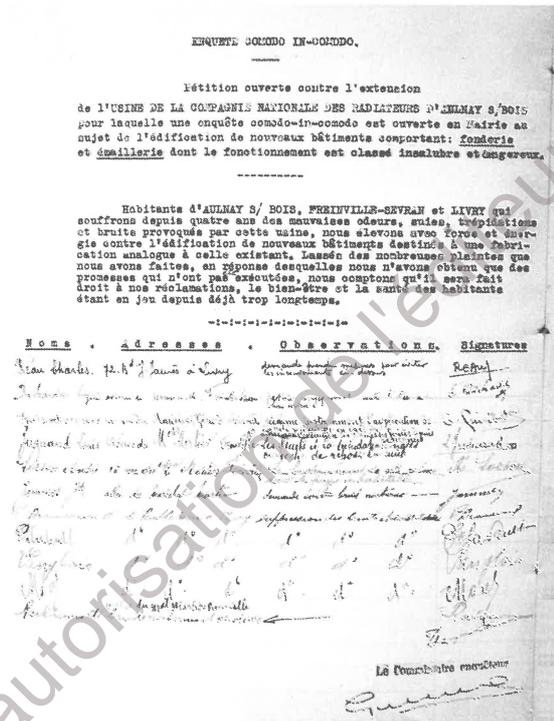
Des poussières et odeurs produites par le noyau-tage. 800 000 francs sont prévus pour l'environnement dont 270 000 francs seront consacrés à la suppression des bruits ».

Une cartographie des bruits relevés en février 1971 sur le quartier mitoyen avec l'usine sur une profondeur d'environ 300 mètres présente une variation de bruits nocturnes de 58 à 82 décibels entre 21 h et 23 h 30.

Le 28 juillet 1971, une pétition de 21 signatures des sevranais demeurant allée des Peupliers, du maréchal Vallée, de Nonneville.

Le 24 avril 1972, le maire avertit IDEAL-STANDARD : « je suis à nouveau saisi de plaintes de riverains suite aux émanations produites le 20 avril dernier ». Le 9 mai 1972, la direction d'IDEAL-

STANDARD explique qu'elle « rencontre de graves difficultés dans la conduite du cubilot STRICO, qui se traduit par de longues périodes d'émissions de poussières et de fumées qui n'ont pu être arrêtées que le 20 avril vers 15 heures ».



document « Le monde d'Idéal »

Pétition des riverains

Le 27 juillet 1972, une mère de famille, demeurant 32 allée Lamoricière, écrit au maire qu'elle est obligée de laisser ses deux enfants de 2 et 6 ans jouer dans leur chambre lorsque la fumée forme un vrai brouillard avec une odeur désagréable.

Le 8 octobre 1973, le bureau municipal d'hygiène signale à l'Inspecteur de la salubrité : « Nous avons remis ce jour un projet d'arrêté relatif aux modifications d'installation de la S^{té} IDEAL-STANDARD ».

En dépit des efforts de réaménagement pratiqués par l'entreprise secteur complètement enclavé par des habitations, la question des nuisances commençait à se poser aux niveaux supérieurs. Mais, en novembre 1972 IDEAL-STANDARD prévoit de concentrer à Aulnay toutes ses activités européennes de fonderie.

Le préfet ne peut nier l'incompatibilité du projet avec le tissu urbain, mais il répond que « le maintien de cette usine est capital au regard des problèmes d'emploi et d'économie du département ». Le maire, Robert BALLANGER, qui appuie les riverains sans vouloir mécontenter les salariés, émet un avis très défavorable à l'installation d'une cuve de gaz liquide, accompagné de 18 pages de signatures protestant contre le projet. ■

Je tiens à remercier Mme Pierrette HIRGOROM, Présidente du Cercle Archéologique et Historique d'Aulnay (CAHRA), qui me mit en relation avec M. Antoine FURIO, Chargé de mission au Patrimoine industriel du département de la Seine-Saint-Denis. Celui-ci me communiqua les premiers documents concernant la fondrie et me mit en relation avec M. Stanislas ZORYK, conservateur de la mémoire des fabrications de l'usine IDÉAL-STANDARD.

Jacques MORTUREUX

Sources : Archives municipales d'Aulnay-sous-Bois, « Le Monde d'Idéal », éditions Ville d'Aulnay-sous-Bois et Conseil Général de la Seine-Saint-Denis.



Rappel de quelques sources pour l'histoire locale sevranaise :

Les Annales de Sévran par H.E. Lamaille (1890), et le manuscrit de leur 2^{ème} édition revue et augmentée (1900), Archives Départementales,
Le mémoire de l'instituteur GOFFINET aux Archives Départementales,
Le mémoire de Françoise HUARD aux Archives Départementales,
Le mémoire de Suzanne SPIAGLIA aux Archives Départementales,
Les Registres paroissiaux, Listes électorales et Recensements aux Archives Départementales,
Le Cadastre de Sévran aux Archives Départementales,
Les Registres paroissiaux et d'Etat-civil en Mairie et aux Archives Départementales,
Les archives de la Fabrique aux Archives Départementale de Seine-Saint-Denis,
Les Registres paroissiaux de Saint Martin de Sévran,
Les Délibérations du Conseil Municipal aux Archives Communales,
« Le Patrimoine des communes de Seine Saint-Denis », Ed. Flohic 1994,
« La Résistance à Sévran » par Louis BLESY,
« La Résistance en Seine-Saint-Denis » par Joël CLESSE et Sylvie ZAIDMAN 1994,
« Sévran, Villepinte, Tremblay, Roissy dans le passé » par E. SOITEL, Ed. Notre Contrée 1976,
Les Bulletins « En Aulnoye jadis » de la Société Historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye,
Les Revues « Mémoires d'hier et d'aujourd'hui » publiées par la Société de l'Histoire et de la Vie à Sévran.

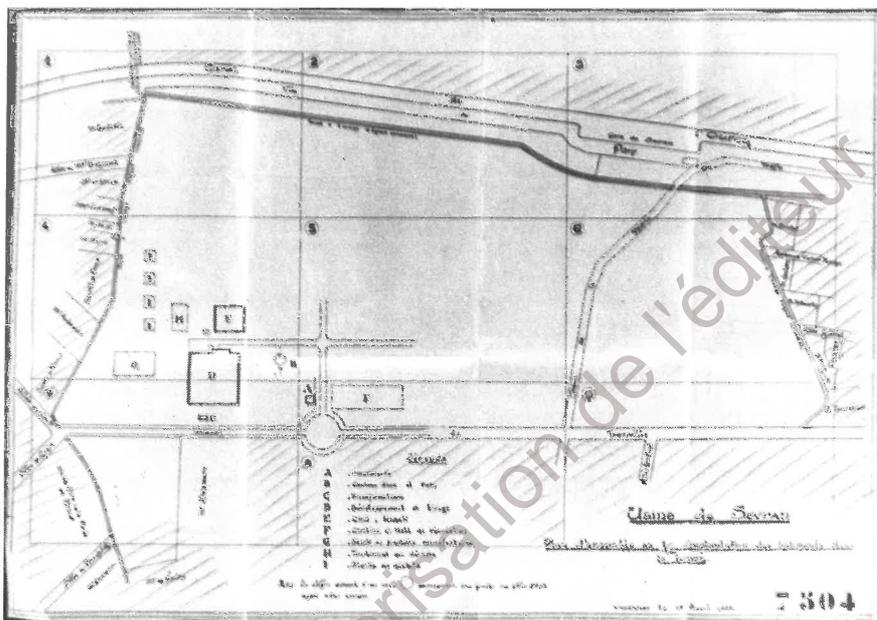
SEVRAN S'ÉTEND AU SUD

par Jean-Pierre FERRAND

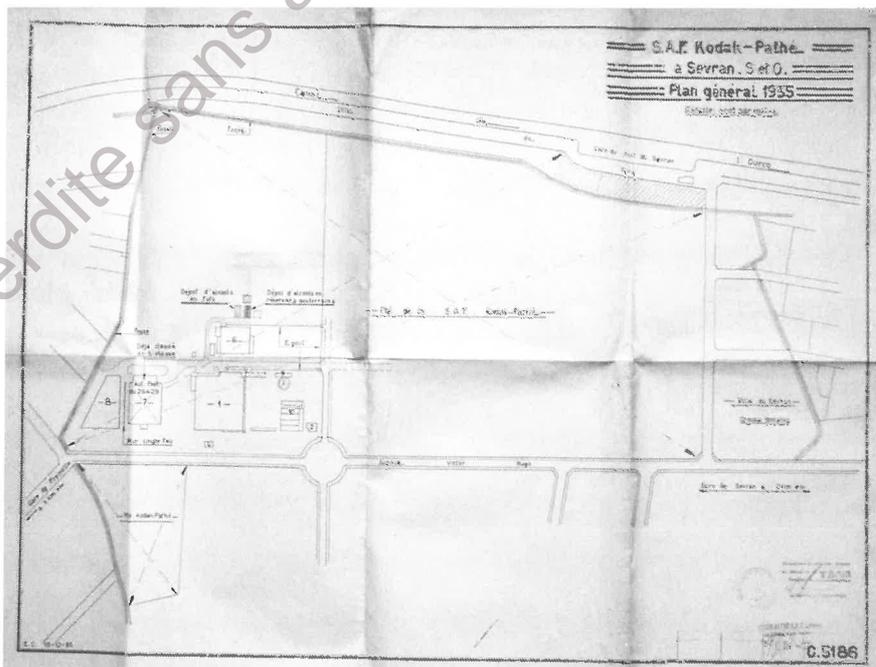
L'installation de la société Kodak au sud du canal de l'Ourcq à partir de 1925 va entraîner un afflux de population dans les lotissements avoisinant. Les terres acquises, à l'origine agricoles, étaient traversées d'est en ouest parallèlement au canal par le fossé de la Ville de Paris canalisant les eaux de ruisseaux affluents de la Morée, dont le cours avait été barré par le canal. Elles étaient également traversées de biais dans la partie est par le chemin dit de la Voierie des Trèfles qui avait relié le village aux terres situées au lieudit éponyme aux confins de Livry.

La Commune de Sevrans, dont la population grossissait régulièrement depuis l'installation de la Poudrerie Nationale et de l'usine des Freins Westinghouse, avait envisagé d'étendre son unique groupe scolaire situé devant la Mairie par sa surélévation d'un étage (voir revue n°2, 1993).

Mais les habitants du quartier sud se plaignant de l'éloignement et de la dangerosité de la traversée du chemin de fer par les écoliers, l'arrivée de Kodak modifia ses projets. Le terrain manquait dans les zones nouvellement loties et l'on négocia avec l'arrivant. Un redressement du chemin de la Voierie des Trèfles et la cession de l'excédent est à la Commune unifiera l'emprise de l'usine (à l'exception de la partie située au sud de l'avenue de Freinville qui recevra plus tard le restaurant d'entreprise). La frange acquise par la Commune permettra le débouché de l'ancienne rue Victor-Hugo (devenue à la Libération rue Bruno-Bancher) et de l'avenue Gabriel. Le plus au sud des trois îlots ainsi dé-



La première emprise acquise par Kodak.



La création des îlots Victor-Hugo..

limités recevra à la satisfaction générale un nouveau groupe scolaire.

Depuis, l'avenue de Freinville a pris le nom de Victor-Hugo, les îlots inoccupés ont reçu le groupe scolaire Lamartine et un gymnase.

Mais ceci est une autre histoire...

VIE DE L'ASSOCIATION

par Jean-Pierre FERRAND

Cette année encore, notre association a parcouru son petit bonhomme de chemin. Recherches, diffusion de documents, images, témoignages ayant trait au passé de Sevrans et à la vie de ses habitants ont occupé nos bénévoles.

Notre assemblée générale a reconduit le conseil d'administration et le bureau à l'identique. Malgré notre souhait d'intégrer de nouvelles têtes, le rajeunissement de nos structures n'a pas été possible. Ce sera la pierre d'achoppement des prochaines années.

Nous avons accueilli avec satisfaction la mise sur pied d'un véritable service d'archives municipal et poursuivi la collaboration avec les différents services de la Ville et les associations impliquées dans les travaux de mémoire.

Nous avons à nouveau été associés au jury qui doit permettre à des lycéens sevransais d'accéder à l'école Sciences-Po.

La participation à la manifestation « Rendez-vous au jardin » a été reconduite avec un succès mitigé dû aux moins bonnes conditions du week-end qui ont rebuté nombre de visiteurs potentiels.

Notre troisième participation aux « Journées du Patrimoine » avec les visites commentées autour de la Fossée, de la Maison des Princes et de l'église assurées avec passion par nos membres.

Notre stand sur la manifestation communale « Jour de fête », même si elle ne s'adresse pas en priorité à notre public, a permis quelques prises de contact prometteuses.



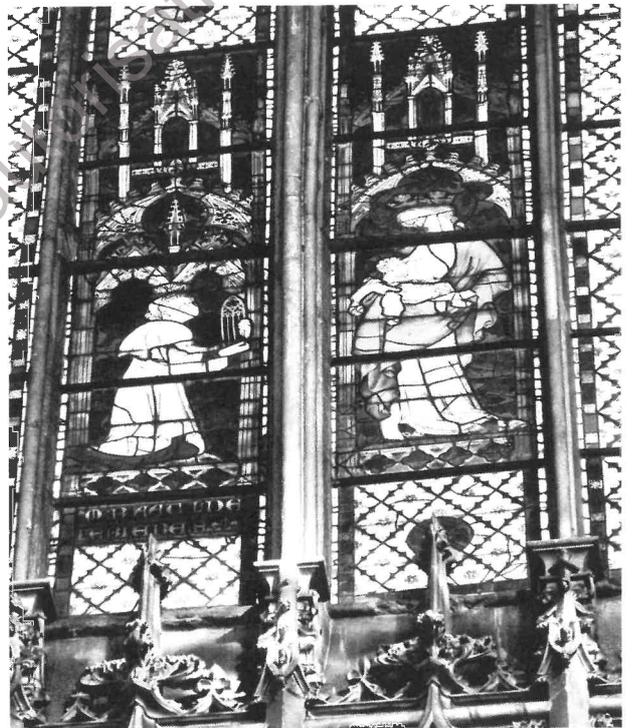
En voiture...

Une sélection de panneaux extraits de notre exposition a été montrée à la médiathèque Albert-Camus.

Nous avons pu cette année réunir suffisamment de participants pour profiter d'une sortie culturelle en car. La destination choisie était Évreux. La journée ensoleillée fut agréable en tous points.

Quelques pas dans la cité épiscopale et la visite de la cathédrale sous la conduite de guides maîtrisant leur sujet ont occupés notre matinée.

Le déjeuner s'est déroulé à la satisfaction générale.



Vitraux au jaune d'Évreux.

Après le déjeuner, puis nous nous sommes rendus à la gare de Pacy-sur-Eure pour embarquement dans un train à l'ancienne du Chemin de fer de la Vallée de l'Eure.

La journée s'est terminée par une visite-dégustation à la « ferme de Grand-Mère » tenue par un sympathique jeune couple qui nous a explicité, vanté et fait juger la qualité de ses productions. Notre chauffeur nous a ensuite ramené somnolents à Sevrans. ■

GERMAINE CARON NOUS A QUITTÉS

Adhérente active, nous lui devons mille remerciements

par Christiane RANOUIL

Combien de fois sommes nous venus l'interroger ?
Combien de fois a-t-elle ressorti l'album de famille pour nous raconter les moments forts de sa vie de sevranaise au 20^{ème} siècle ?

A chaque thème différent elle avait la réponse, que ce soit Kodak, la débrouille pendant l'occupation, sa tentative d'exode avec ses enfants tout petits, cet épisode unique raconté avec un grand éclat de rire et qui pourtant à l'époque relevait de l'héroïsme ! Et plus avant ses souvenirs de petite fille qui ont fait la une de plusieurs de nos revues selon le thème : le papa garde-barrière, ses jeux dans la rue de l'Amicale tout juste créée, puis plus tard les soirées danse au *Pas bileux*, et tant, tant d'autres choses.



collection Famille CARON

Madame Germaine CARON

Voici encore une anecdote inédite : elle était née rue du Docteur-Roux et ensuite ses parents ayant acheté un terrain rue de l'Amicale firent construire la maison. Modeste à l'époque, elle fut faite avec beaucoup de matériaux de récupération et ce dont elle était très fière à l'époque m'a-t-elle conté avec son humour si particulier, c'était de la rampe d'escalier extérieure baptisée « la rampe à Napoléon ». Son papa l'avait récupérée dans une maison en démolition vers la gare et le canal et la légende (il court tant de légendes à Sevrans !) voulait que dans cette maison Napoléon aurait couché et donc... aurait touché la rampe.

Quelques jours avant son départ nous avons encore travaillé ensemble sur les photos de Kodak en vue de l'expo, et oublié le grand âge ! Pendant quelques instants elle était redevenue l'énergique et riieuse Germaine.

Merci à vous Madame CARON pour toutes ces choses que vous avez bien voulu nous confier, ces choses qui étaient aussi votre vie. Elles sont couchées dans les pages de nos revues et seront pour les générations futures le témoignage du temps qui passe, le témoignage tout simple sur cette terre de la vie d'une sevranaise qui a su s'adapter avec courage aux aléas de son temps.



Arlette HAVARD

Et nous associerons aussi à ce dernier hommage le souvenir de votre ancienne petite collègue et amie Arlette HAVARD qui vous a suivi de quelques mois dans votre nouvelle vie. A elle aussi nous disons merci pour sa collaboration à notre Société ; souvent nous avons affaire à elle pour commenter une photo, rechercher un objet pour les expos. Elle aussi a participé activement à ce dernier salon en travaillant avec nous.

A toutes deux nous disons : Au revoir...

